



'09

Rapport financier

La STIB aujourd'hui

Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles





'09

Rapport financier

Rapports du Conseil d'administration, du Collège des commissaires
et du Commissaire-reviseur à l'Assemblée générale des associés





Organes de gestion

Composition jusqu'au 30 novembre 2009

Conseil d'administration

MM.	E. VERREPT	président,
	R. CHAHID	vice-président,
	A. FLAUSCH	administrateur-directeur général,
	K. LAUWERS	directeur général adjoint,
	V. CARTON de TOURNAI	administrateur,
	F. DELOOZ	administrateur, (1)
	L. GÄBELE	administrateur,
	P. COENEN	administrateur,
	H. DINEUR	administrateur,
	A. LAAOUEJ	administrateur,
	C. LAMOULINE	administrateur, (2)
	J.-C. MERTENS	administrateur,
	M. MOOCK	administrateur,
	P. SIMON	administrateur,
	S. VAN HEE	administrateur,
Mme	K. Van STEENKISTE	administratrice,
	N.	administrateur,
MM.	C. DREESEN	administrateur, (3)
	R. TIMMERMANS	administrateur, (3)
	A. VONCK	administrateur, (3)
	J. VAN LOOY	chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, (4) (5)
	A. DE BACKER	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, (6)
	J. OSTYN	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. (6) (7)

Comité de gestion

MM.	E. VERREPT	président,
	R. CHAHID	vice-président,
	A. FLAUSCH	administrateur-directeur général,
	K. LAUWERS	directeur général adjoint,
	J. VAN LOOY	chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale,
	L. GÄBELE	administrateur,
	C. LAMOULINE	administrateur, (8)
	C. DREESEN	administrateur, (3)
	R. TIMMERMANS	administrateur, (3)
	A. VONCK	administrateur, (3)
	A. DE BACKER	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, (6)
	J. OSTYN	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. (6)

(1) Arrêté du 19 mars 2009 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

(2) Arrêté du 28 mai 2009 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

(3) Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative.

(4) Membre du Comité de gestion; assiste au Conseil d'administration avec voix consultative.

(5) Arrêté du 3 septembre 2009 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

(6) Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative et mission de contrôle.

(7) Arrêté du 1^{er} octobre 2009 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

(8) Arrêté du 4 juin 2009 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Composition à partir du 1^{er} décembre 2009

Conseil d'administration

Mme	A. BYTTEBIER	présidente,
MM.	R. CHAHID	vice-président,
	A. FLAUSCH	administrateur-directeur général,
	K. LAUWERS	directeur général adjoint,
	J. BASILIADES	administrateur,
	A. BEECKMANS	administrateur,
	V. CARTON de TOURNAI	administrateur,
Mmes	F. CARTON de WIART	administratrice,
	L. DE CORTE	administratrice,
MM.	F. DELOOZ	administrateur,
	I. DÓNMEZ	administrateur,
	J.-R. DUSSART	administrateur,
	M.-J. GHYSSELS	administrateur,
	C. LAMOULINE	administrateur,
	Ph. TOUWAIDE	administrateur,
Mmes	K. Van STEENKISTE	administratrice,
	M. VERDONCK	administratrice,
MM.	C. DREESEN	administrateur, ⁽¹⁾
	R. TIMMERMANS	administrateur, ⁽¹⁾
	A. VONCK	administrateur, ⁽¹⁾
	J. VAN LOOY	chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, ⁽²⁾
	A. DE BACKER	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, ⁽³⁾
	J. OSTYN	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. ⁽³⁾

Comité de gestion

Mme	A. BYTTEBIER	présidente,
MM.	R. CHAHID	vice-président,
	A. FLAUSCH	administrateur-directeur général,
	K. LAUWERS	directeur général adjoint,
	J.-R. DUSSART	administrateur, ⁽⁴⁾
	C. LAMOULINE	administrateur, ⁽⁴⁾
	C. DREESEN	administrateur, ⁽¹⁾
	R. TIMMERMANS	administrateur, ⁽¹⁾
	A. VONCK	administrateur, ⁽¹⁾
	J. VAN LOOY	chargé de mission du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale,
	A. DE BACKER	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale,
	J. OSTYN	commissaire du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

⁽¹⁾ Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative.

⁽²⁾ Membre du Comité de gestion; assiste au Conseil d'administration avec voix consultative.

⁽³⁾ Assiste au Conseil d'administration et au Comité de gestion avec voix consultative et mission de contrôle.

⁽⁴⁾ A partir du 15 décembre 2009.

Collège des commissaires aux comptes

MM. J.-C. MOUREAU directeur général de Bruxelles Mobilité - AED du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
W. STOEFS inspecteur général des Finances du ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Commissaire-reviseur

M. E. MATHAY reviseur d'entreprises.

Comité exécutif

MM.	A. FLAUSCH	président,
	K. LAUWERS	vice-président,
	L. BIOUL	membre,
	M. CARÊME	membre,
	O. COLLA †	membre,
	S. COMER	membre,
	B. DELVOSAL	membre,
	C. DOCHY	membre,
	F. GUILLAUME	membre,
	J. LANCKRIET	membre,
	J.-L. LECLUSE	membre,
	Ph. LENAERTS	membre,
	R. MAERSCHALCK	membre,
	H. SERMEUS	membre,
	J.-P. VAN KEYMEULEN	membre,
	G. VERHEULPEN	membre.

Assistent au Comité exécutif

MM. J.-P. ALVIN délégué général à la Communication et aux Relations publiques,
Ph. THIOUX Contrôle de gestion et Budget.

Rapport du Conseil d'administration et du Comité de gestion

Par arrêté du 19 mars 2009 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Fabrice Delooz a été nommé administrateur du Conseil d'administration, en remplacement de Mme Béatrice Baugnet.

Par arrêté du 28 mai 2009 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Christian Lamouline a été nommé administrateur du Conseil d'administration, en remplacement de M. Michel Lemaire. Par ailleurs, le 2 juin 2009, le Conseil d'administration a proposé au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale – qui l'a ratifiée par arrêté du 4 juin – la nomination de M. Lamouline en qualité d'administrateur au sein du Comité de gestion.

Par arrêté du 3 septembre 2009 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Johan Van Looy a été nommé chargé de mission du Gouvernement, en remplacement de M. Dirk Leonard.

Par arrêté du 1^{er} octobre 2009 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, M. Jozef Ostyn a été nommé commissaire du Gouvernement, en remplacement de M. Geert Vandenabeele.

En outre, comme suite aux élections régionales du 7 juin 2009, il a été procédé au renouvellement du Conseil d'administration par arrêté du 26 novembre 2009 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Lors de son installation le 15 décembre 2009, le Conseil d'administration a proposé au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale – qui l'a ratifiée par arrêté du 17 décembre – la nomination de MM. Jean-Rodolphe Dussart et Christian Lamouline en qualité d'administrateur au sein du Comité de gestion.

Par ailleurs, en sa première séance, le nouveau Conseil d'administration a pris brièvement connaissance du plan d'entreprise 2008-2012, tel qu'approuvé le 3 octobre 2008 par le Gouvernement régional et il a été convié à trois demi-journées spéciales consacrées à la visite de diverses installations de la société.



Commentaires sur les comptes annuels

La société présente non seulement ses comptes annuels légaux conformément à la législation applicable aux sociétés commerciales, mais également des comptes d'exploitation et d'investissement ventilant les charges et les produits selon leur destination. Ces comptes statutaires analytiques permettent de suivre, tant le fonctionnement de la société "exploitante" d'un réseau intégré de transport par tramway, bus et métro, que la maintenance et le renouvellement des investissements qui le composent. Ce sont ces comptes analytiques qui font l'objet des commentaires repris ci-après conformément à la loi du 13 janvier 2006 qui modifie l'article 96 du code des sociétés.

Les comptes annuels font apparaître un bénéfice de 1,360 million d'euros; ce bénéfice est affecté au fonds d'investissement sur proposition du Conseil d'administration.

Taux de couverture

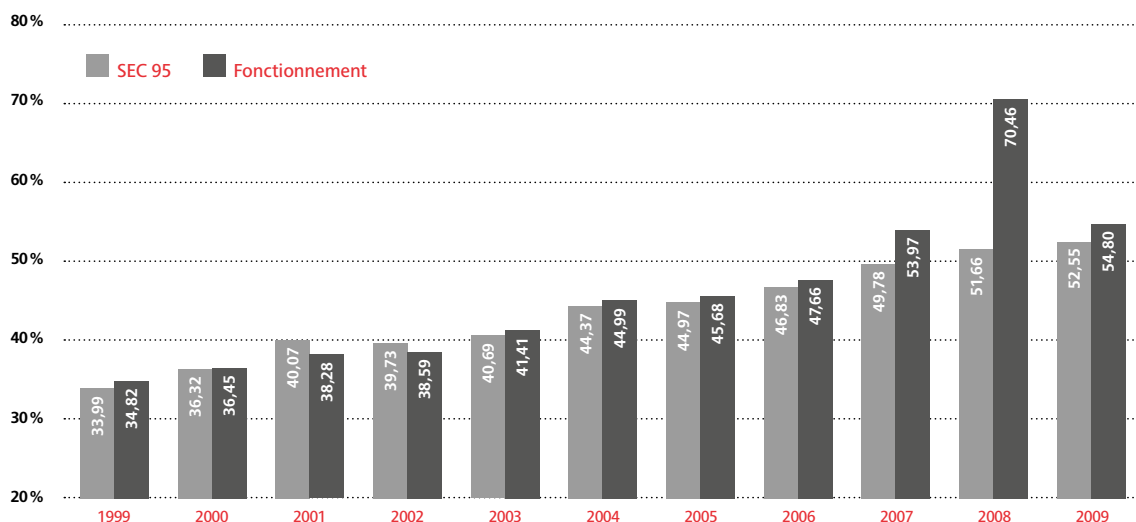
La STIB suit l'évolution de deux taux de couverture: son taux de couverture "Fonctionnement" ainsi que le taux "SEC95"

Le taux de couverture "Fonctionnement" (c'est-à-dire le rapport entre les recettes propres hors subventions régionales et les charges d'exploitation) s'améliore depuis plusieurs années et atteint 54,8 % en 2009 (en 2008, exceptionnellement le taux était de 70,46 % suite à l'impact de la vente de l'ancien siège social Toison d'Or et de l'opération de cession d'un droit réel

sur le nouveau siège social Royal Atrium; sans cet effet, le taux aurait été comparable à 2009).

Pour mémoire, le taux de couverture "SEC95", calculé conformément à la méthodologie précisée par l'Institut des Comptes nationaux qui ne prend pas en compte toutes les rubriques de charges et de produits, atteint 52,55 %.

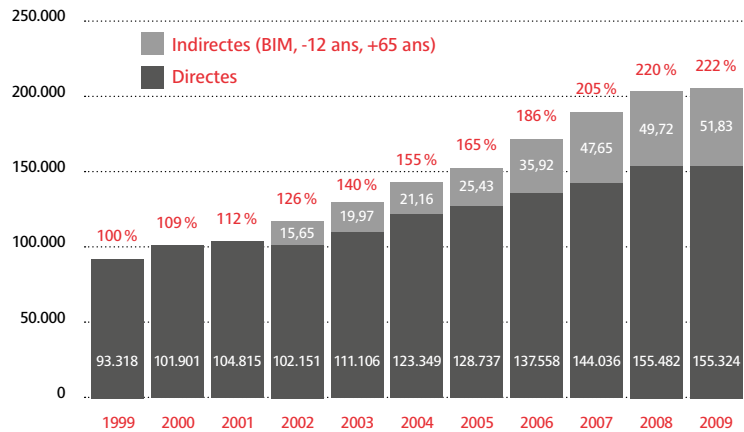
A des fins de comparaison, un historique depuis 1999 est visualisé ci-après :



Recettes du trafic

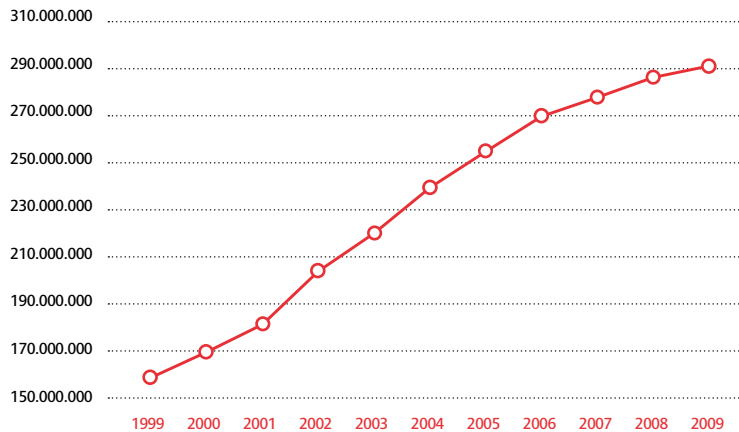
(en milliers d'euros)

L'exercice se caractérise par une croissance des recettes du trafic portant celles-ci à 207,2 millions d'euros. Cette évolution est remarquable comme l'indique la représentation graphique ci-contre.



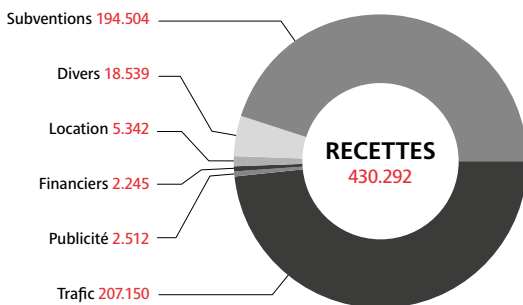
Evolution du nombre de voyages

La poursuite d'une telle évolution des recettes liée aux tarifs appliqués et à la fréquentation du réseau est toutefois peu probable et doit inciter la société à la prudence et à la maîtrise de l'évolution de ses charges.

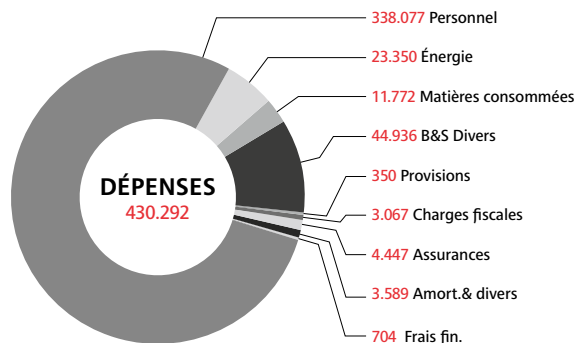


Ventilation des produits (en milliers d'euros)

Les produits sont ventilés comme suit :



Ils doivent toutefois être mis en relation avec les charges d'exploitation correspondantes :



La masse salariale en fonctionnement représente 78,6% des coûts d'exploitation avec un total de 338,1 millions. En 2008, cette proportion était de 71,5%. L'augmentation de ce pourcentage en 2009 s'explique par une affectation moins importante dans les salaires hors exploitation et par des charges exceptionnelles liées à l'opération Royal Atrium; sans ce dernier effet, le taux aurait été de 78,2% en 2008. Ce montant couvre les rémunérations et les charges sociales légales et extralégales, y compris les charges de pensions complémentaires, de prépensions et de licenciements conventionnels pour une population importante d'agents devenus inactifs ou d'ayants droit de ceux-ci.

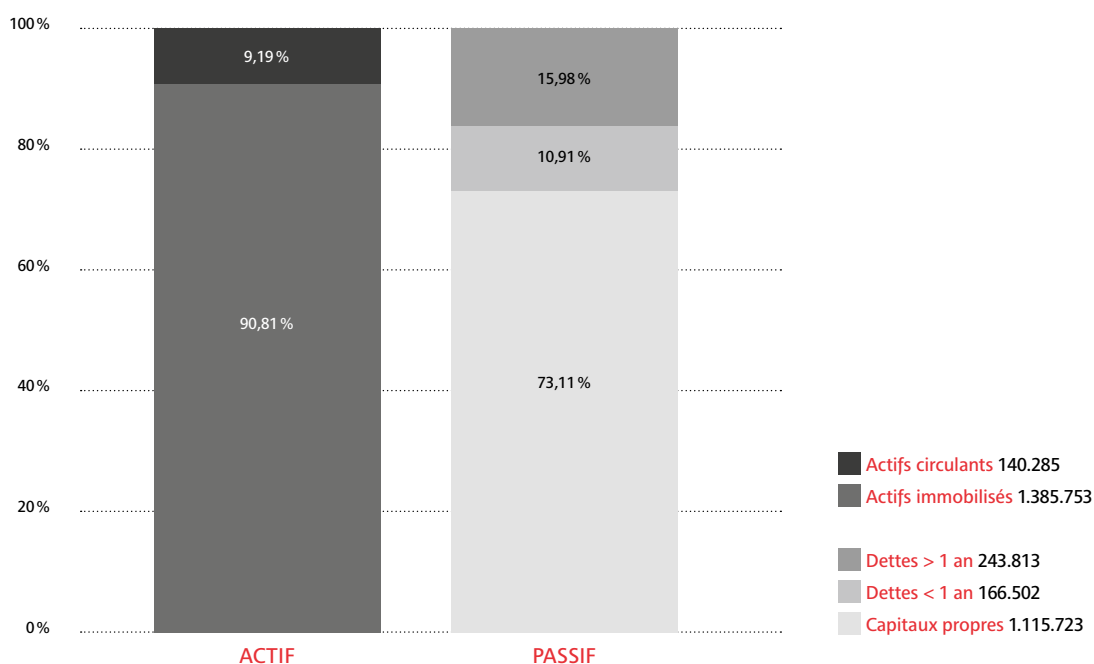
Les coûts d'entretien, d'énergie de traction et d'approvisionnement atteignent un total de 80 millions. Ils concernent donc directement le fonctionnement de l'outil d'exploitation qui se compose principalement de 105 rames de métro, 332 tramways, 623 autobus et d'une infrastructure constituée de près de 724 km de lignes de transport exploitées, de 69 stations de métro, d'ateliers et de dépôts disséminés dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Soulignons encore plusieurs mesures influençant particulièrement les comptes 2009:

- l'ajustement des provisions à caractère social (provisions pour heures à récupérer, jours de garde et provision pour la couverture des promesses de prépensions, licenciements conventionnels et autres départs);
- la poursuite des enrôlements au précompte immobilier des immeubles et stations de métro; la STIB conteste néanmoins le bien-fondé de ces enrôlements.

Le bilan de la société est présenté ci-après en grandes masses.

Bilan 2009 (montants exprimés en milliers d'euros)



Afin de faciliter l'examen de ce bilan, certains postes sont détaillés ci-dessous.

La société détient d'importants stocks de pièces détachées puisqu'elle assume l'entretien de ses outils d'exploitation. Le stock est resté stable grâce à la réorganisation efficace de la chaîne logistique, au traitement des articles obsolètes et des articles à rotation faible ou nulle (réduction de valeur, revente, mitraillage, ...).

Des investissements substantiels ont été réalisés en accord avec l'autorité régionale.

La société a poursuivi en 2009 la réalisation du programme de maintien, d'amélioration et de renouvellement de son outil d'exploitation. Le programme d'investissement atteint 224 millions. Il concerne en grande partie le matériel roulant, les réseaux de voies et de câbles électriques, ainsi que le déploiement et le renouvellement d'installations fixes.

L'importance du programme d'investissement justifie l'accroissement des valeurs détenues en immobilisations corporelles. Leur valeur nette, après amortissement, atteint 1.290 millions (pour 1.153 millions en 2008).

Les décaissements y associés ont été financés partiellement sur fonds propres via la trésorerie courante.

Les immobilisations financières sont constituées principalement par le dépôt d'une garantie collatérale réalisé auprès d'une institution financière, garante de la bonne fin d'une opération de financement alternatif. Cette immobilisation (20,7 millions) intègre partiellement le bénéfice initialement réalisé sur cette opération, les intérêts générés capitalisés, ainsi que la plus-value de réalisation actée sur la variation du cours du dollar U.S.

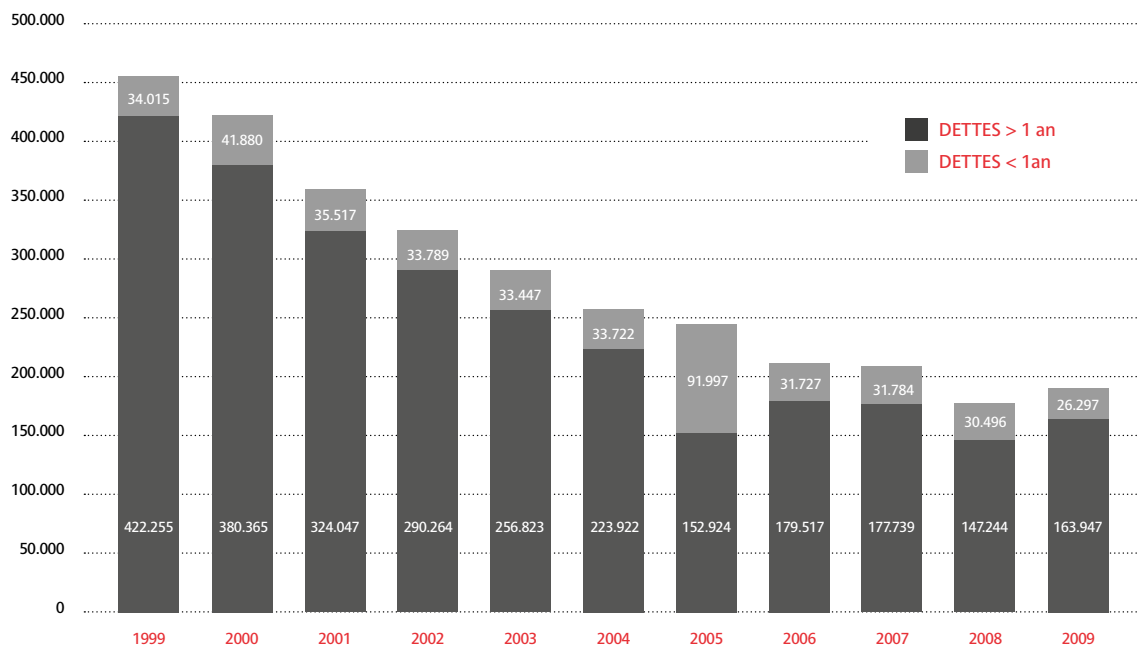
Les fonds propres, hors provisions, se sont améliorés de 145,4 millions en 2009 grâce au bénéfice reporté de l'exercice et au solde non encore amorti des subsides reçus de la Région pour le financement du programme d'investissements, soit sous forme de dotation directe, soit sous forme d'intervention dans le remboursement du capital des emprunts d'investissement contractés. Ces subsides sont pris en résultat au rythme de l'amortissement des biens qu'ils financent.

La société a poursuivi le remboursement des emprunts en cours. Elle a conclu un nouvel emprunt de 43 millions auprès de la B.E.I.

La gestion de la dette s'appuie sur des techniques de pointe en matière de gestion des taux et des risques. Le suivi de cette problématique est réalisé et sécurisé par le biais d'un comité interne d'accompagnement spécialisé.

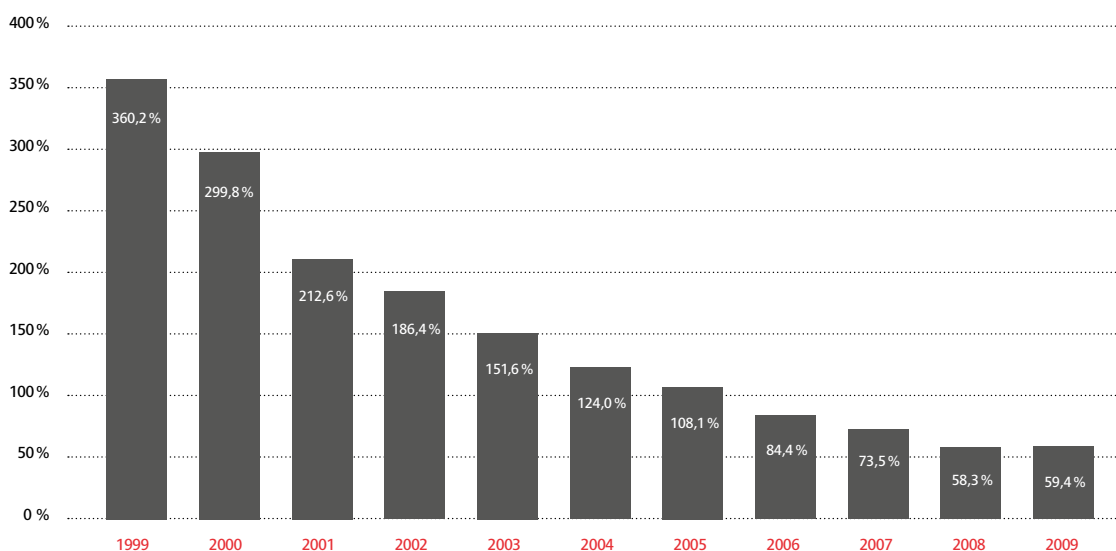
L'évolution de l'endettement est très favorable comme le montre le graphique ci-après.

Endettement financier (en milliers d'euros)



Le ratio de taux d'endettement qui met en évidence la capacité de rembourser par les recettes propres (dettes/recettes propres générées dans l'année calculées sur base du compte de résultats) s'améliore d'année en année, grâce à la fois à l'accroissement des recettes du trafic, mais aussi grâce à la réduction drastique de la dette depuis quelques années. On est passé de 360 % en 1999 à 59,4 % en 2009.

Taux d'endettement



Le portefeuille d'endettement est diversifié en emprunts à taux fixes et à taux variables. Compte tenu du souhait de la société de maîtriser les risques de liquidité, de fixing et de taux, une proportion importante de ces emprunts à taux variables sont fixés ou plafonnés à la hausse et plusieurs structures de produits dérivés sont actives. Ces positions sont valorisées en compte d'ordre sur base des conditions du marché (MTM) au 31 décembre 2009.

Le coût moyen du portefeuille est de 4,17 % et la durée est de 4,4 ans.

L'accroissement des fonds propres permet une amélioration significative de la solvabilité de la société.

Il est d'ailleurs à souligner l'attribution par la firme Standard & Poor's d'une excellente notation long terme (AA) et court terme (A-1+), avec des perspectives stables.

Le cash flow est positif depuis quelques années et s'élève à 1,65 million en 2009.

L'accroissement de la solvabilité, combiné au maintien d'un cash flow positif et à une stratégie de dynamisation commerciale et de recherche de l'efficacité, contribue à une amélioration de la situation financière de la société.

Cette tendance positive sera poursuivie de façon volontariste dans les années futures pour atteindre une structure bilantaire plus équilibrée et une plus grande efficacité du service à la clientèle, d'autant plus que les moyens régionaux sont limités.

La société a planifié les budgets des exercices 2010 et suivants de manière prudente, compte tenu :

- de l'évolution des recettes du trafic qui, raisonnablement, ne devraient pas se maintenir indéfiniment en croissance aussi forte ;
- du respect du contrat de gestion ;
- des moyens budgétaires régionaux et en particulier des demandes formées par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en matière de solde net de financement, la STIB étant encore consolidée avec les comptes de la Région.

STIB - MIVB



Événements importants survenus pendant l'exercice

Depuis le 16 mars 2009, le siège social de la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles a été transféré au 76, rue Royale, à 1000 Bruxelles et a ouvert ses portes aux 700 personnes qui y travaillent. Ce déménagement a été le point de départ d'une profonde modification des habitudes de travail dont les bases sont "le dynamic office", "le paperpoor office" et des bureaux en "open space".

Lors du 58^e Congrès de l'UITP à Vienne, Alain Flausch, administrateur-directeur général de la STIB depuis 2000, a été élu à la présidence de l'Union internationale des transports publics, pour un mandat de deux ans. Il succède à Roberto Cavalieri, qui a exercé la fonction pendant 4 ans.

Le 12 octobre 2009, deux tramways Bombardier Flexity de la STIB ont embarqué à destination du Canada, où ils ont été mis en service pour un projet de démonstration unique en son genre pendant les Jeux Olympiques et paralympiques d'hiver 2010 à Vancouver. Les tramways FLEXITY ont fourni le service de transport gratuit entre le village olympique et paralympique et Granville Island.

Au cours de l'exercice, les organes de la société (Comité de gestion ou Conseil d'administration, suivant le cas) ont abordé, débattu ou pris des décisions dans les matières suivantes :

1 / Contrat de gestion

Les organes de gestion ont pris connaissance du rapport d'évaluation du Contrat de gestion 2007-2011 élaboré par le comité de suivi.

Le Contrat de gestion du 18 juin 2007 conclu entre la Région de Bruxelles Capitale et la STIB prévoit en son article 47 que plusieurs études prospectives seront menées par la Région en partenariat avec la STIB, pendant la période 2007-2011, en vue de permettre la programmation des investissements durant le Contrat de gestion 2012-2016. Une des études à réaliser pour préparer les investissements 2012-2016 est le prolongement de l'axe nord-sud vers Schaerbeek-Evere et l'amélioration de la desserte d'Uccle.

Dans le cadre de ces études et afin de répartir les droits et obligations de l'Etat fédéral, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la STIB, un protocole particulier relatif aux études d'extension du réseau souterrain destiné aux transports en commun en direction de Schaerbeek-Evere a été établi entre les différentes parties. Ce protocole particulier a été approuvé par le Comité de gestion.

2 / Adaptations et aménagements de l'offre et du réseau

Le 2 avril, le Roi Albert II a inauguré la station Gare de l'Ouest et a ainsi lancé le bouclage de la ligne 2 du métro bruxellois. La liaison entre la station Delacroix à Anderlecht et la station Beekkant à Molenbeek-Saint-Jean a entraîné une nouvelle configuration du réseau permettant d'augmenter l'offre à la clientèle.

Le Conseil d'administration, agissant sur proposition du Comité de gestion, a marqué son accord pour la participation de la STIB à la constitution de la nouvelle société SA Belgian Mobility Card. Cette nouvelle société se compose des quatre opérateurs de transport publics SNCB, VVM, SRWT et STIB qui se sont mis d'accord sur la création d'une plate-forme commune billettique.

BMC s'occupera de certains aspects techniques d'une télébillettique interopérable en Belgique, en dehors de politique commerciale ou tarifaire. En application de l'article 15 de l'ordonnance du 22 novembre 1990 relative à l'organisation des transports en commun dans la Région de Bruxelles-Capitale, le Gouvernement

de la Région de Bruxelles-Capitale a autorisé la STIB à participer à la constitution, au capital et à la gestion de la SA Belgian Mobility Card.

Afin d'augmenter la fiabilité et la précision des données et d'analyser les comportements de déplacement des Bruxellois, le Conseil d'administration, agissant sur proposition du Comité de gestion, a décidé d'autoriser la participation de Bruxelles Mobilité et la STIB à l'enquête nationale sur la mobilité 2009-2010, BELDAM. Cette enquête a lieu durant 12 mois, dès la fin de l'année 2009.

Le Comité de gestion a approuvé, neuf mois après la principale phase intermédiaire de la restructuration qui a été mise en œuvre à partir du lundi 30 juin 2008, le bilan intermédiaire des Plans directeurs Tram-Bus. En vue de répondre aux attentes de la clientèle en termes de ponctualité et de qualité de service, principalement le long de l'axe Nord-Sud, plusieurs mesures ont été prises :

- Inversion du terminus nord des lignes de tramway 3 et 4 ;
- Réorganisation de l'offre sur les lignes de tramway 55 et 56 ;
- Construction d'une boucle au tunnel Thomas ;
- Amélioration de la régulation de l'axe Nord-Sud en temps réel.

Ce même Comité a également pris acte des propositions mises sur la table pour une amélioration de la desserte de Forest par le réseau de surface et a chargé la Direction générale de la coordination avec la Région.

3/ Budgets, comptes de l'entreprise et contrôle de gestion

Les organes de gestion ont été tenus au courant de l'évolution des états financiers et de gestion, des principaux ratios de gestion qui y sont liés, de l'évolution de la situation financière de la société et de l'évolution de la clientèle.

Ils ont approuvé les budgets 2010 avec les efforts budgétaires supplémentaires significatifs, ainsi que l'actualisation relative à l'exercice 2009 et, dans le cadre des budgets 2010, ils ont été amenés à proposer des adaptations tarifaires au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, qui les a acceptées le 3 décembre 2009.

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance du 19 juillet 1996 et en vue de financer les programmes

d'investissements 2009 et 2010 de la STIB et d'améliorer la structuration de sa dette, le Comité de gestion a décidé de procéder à la conclusion d'un emprunt s'élevant à 43 M €, garanti par la Région de Bruxelles-Capitale.

4/ Ressources humaines

Conformément à l'usage, les conventions collectives de travail signées en sous-commission paritaire du transport urbain et régional de la Région de Bruxelles-Capitale, ont été présentées au Conseil d'administration, à savoir :

- convention collective de travail relative aux modalités d'accès à une qualification supérieure ;
- convention collective de travail relative à l'aménagement des fins de carrière ;
- convention collective de travail relative à la prépension conventionnelle à temps plein à 58 ans avec intervention extralégale de l'employeur ;
- convention collective de travail relative au statut de la délégation syndicale locale, aux crédits d'heures syndicales, à la concertation locale et à la prévention et au règlement des conflits ;
- convention collective de travail d'entreprise relative aux temps de repos.

Le Conseil d'administration, agissant sur proposition du Comité de gestion, a décidé d'attribuer un marché pour la mise à disposition d'intérimaires pour des postes de techniciens, employés, infirmiers et étudiants. En effet, lors de l'absence de certains membres du personnel, le service des Ressources humaines de la STIB doit chercher en interne une solution pour remplacer ces absents. Ce n'est en principe que dans un second temps qu'il décide de faire appel à des prestataires extérieurs de services agréés pour la mise à disposition de personnel intérimaire.

Toutefois, certains profils sont difficiles à trouver sur le marché. Le Conseil d'administration a donc chargé l'administrateur-directeur général de conclure un contrat quinquennal avec une firme spécialisée dans le domaine du travail intérimaire.

5/ Investissements de nature technique

Afin de veiller au maintien de l'outil, les organes de gestion ont conclu, chacun dans le domaine de ses compétences, divers marchés ou accords-cadres visant principalement le maintien en l'état, le bon fonctionnement du réseau et des propriétés

immobilières des trois modes d'exploitation, ainsi que le confort de la clientèle et le bien-être du personnel.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration, sur proposition du Comité de gestion, a décidé d'attribuer un accord-cadre pour l'étude, la fourniture, l'installation, la mise en état de fonctionnement et l'entretien éventuel d'équipements destinés à la fermeture des accès aux stations de métro et de prémétro du réseau de la STIB. Un contrôle d'accès aux stations au moyen de portillons automatiques sera mis en service progressivement, comme prévu à l'article 42.2. du contrat de gestion signé entre la Région de Bruxelles-Capitale et la STIB et ce, en vue de réduire les possibilités de fraude dans le métro et le prémétro et d'augmenter la sécurité perçue par les voyageurs dans ces installations.

Dans le souci d'assurer la sécurité des déplacements des clients de l'entreprise, le Comité de gestion a décidé d'attribuer des marchés pour :

- le renouvellement des voies de tramway au boulevard Lambermont, entre les avenues Princesse Elisabeth et des Héliotropes, à Schaerbeek ;
- des travaux de renouvellement des voies de tramway avenue J. & P. Carsoel, à Uccle ;
- le renouvellement des voies de tramway avenue de la Reine entre le square Jules de Trooz et la rue du Progrès ;
- la pose et renouvellement des voies de tramway rue Gallait, à Schaerbeek.

La pleine exploitation du nouveau dépôt tramways à Haren est conditionnée par la mise en service des voies au boulevard Léopold III entre le boulevard Wahis et le carrefour Léopold III / avenue Jules Bordet. Pour pouvoir réaliser ces travaux, un marché a été conclu avec l'approbation du Comité de gestion.

Dans le cadre d'un réaménagement complet (repris dans l'accord de coopération entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale) de la voirie de la Petite Ceinture Ouest entre la place Saintelette et le quai de l'Industrie, les voies de tramway doivent être déplacées (et donc renouvelées) pour être mises en site propre latéralement du côté du canal sur une longueur d'environ 850 m d'axe boulevards Barthélémy, de Nieupoort et du Neuvième de Ligne. A cet effet, le Comité de gestion a décidé d'attribuer le marché et de charger l'administrateur-directeur général de passer commande.

Le réaménagement des voies de la rue des Quatre Bras (y compris la réalisation d'un nouveau terminus) était nécessaire suite à la réfection des ouvrages

d'entrée et de sortie du tunnel Stéphanie. Il est réalisé en coordination avec la Région de Bruxelles-Capitale, en charge des aménagements de la place Louise et de la réalisation des arrêts.

Pour l'exploitation de son réseau de tramway, la STIB a besoin de moteurs d'aiguillages. Un accord-cadre d'une durée de 3 ans a été conclu pour la fourniture de moteurs d'aiguillages électriques, d'aiguillages manuels et de matériel annexe.

Pour sa part, le Conseil d'administration a décidé de passer commande pour la fourniture de 189 autobus standard diesel A330 supplémentaires avec en option le contrat d'entretien de ces véhicules.

Pour atteindre les objectifs du contrat de gestion et être à même de répondre aux perspectives de croissance de la demande, les organes de gestion ont approuvé la décision de commander 6 nouvelles rames de métro type M6. Ces nouveaux trains permettront d'augmenter les fréquences de passage sur l'axe Est-Ouest et d'accroître la capacité de transport, tout en diminuant le temps d'attente de la clientèle. Sur base des projections établies par le Département de l'Offre de Transport, il a également été envisagé d'acquérir, à plus long terme, 7 autres trains supplémentaires à condition que le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale mette à la disposition de la STIB les moyens financiers nécessaires à cette acquisition. L'acquisition de ces 7 trains se justifie par les perspectives d'augmentation de la fréquentation du réseau à l'horizon 2015.

Le Contrat de gestion 2007-2011 conclu entre la Région de Bruxelles-Capitale et la STIB en exécution de l'article 3 de l'ordonnance du 22 novembre 1990 prévoit qu'à partir de 2007, la Région, après consultation des communes, se réappropriera progressivement les arrêts et abris établis sur des voiries régionales, dans toutes leurs fonctionnalités. Pour ce qui concerne les arrêts établis en voiries communales, ce contrat de gestion prévoit notamment une concertation entre la STIB et les communes en vue d'optimiser la gestion et d'harmoniser l'équipement des arrêts. Dans ce contexte, le Comité de gestion a décidé de proposer au Conseil d'administration de conclure un projet de protocole d'accord avec la commune d'Auderghem. Cette convention a été signée le 26 janvier 2009.

Un contrat a été conclu, après approbation des organes de gestion, pour la télécommunication radio vocale dans le métro. Ce contrat porte essentiellement sur l'accès, pour les agents de la BUM et de Sûreté et Contrôle principalement, au réseau radio Tetra d'ASTRID couvrant pratiquement l'ensemble des ouvrages souterrains. Le contrat porte aussi sur la

mise à disposition des infrastructures dispatching nécessaires pour gérer les fonctionnalités qui en découlent.

Un nouvel accord cadre pour le transport de valeurs avec système de neutralisation a également été conclu pour une durée de 5 ans.

Afin de garantir l'alimentation en électricité nécessaire à l'exploitation des réseaux de tramway et de métro, la STIB a besoin de câbles d'énergie. Un accord cadre de 4 ans portant sur la fourniture de câbles d'énergie basse et moyenne tensions a été conclu.

6/ Exploitation, commercialisation et gestion générale

Le plan d'entreprise 2008-2012 prévoyait la mise en œuvre d'une nouvelle organisation et d'une nouvelle gouvernance basées sur la mise en place de 3 Business Units opérationnelles (Métro, Tram, Bus), d'une Business Unit CITEO rassemblant la direction des Infrastructures et le service Spécial d'Etudes – DITP et une grande Direction technique. Cette Direction technique est devenue opérationnelle le 1^{er} janvier 2009. Le rapprochement Direction des Infrastructures et SSE-DITP est encore dans sa phase études, l'objectif étant de le finaliser pour fin juin 2010.

Dès le 1^{er} janvier 2009, la gouvernance de l'ensemble des sujets et projets de nature technique a été confiée à une sous-entité spécialisée du Comité exécutif, le Comex technique, chargé de réaliser les arbitrages et la préparation des décisions relatives à l'ensemble des projets et activités techniques de l'entreprise.

Le rendez-vous de progrès prévu par le contrat de gestion visait à alimenter la réflexion prospective entamée à Bruxelles pour aborder les nombreuses questions posées par le développement futur du métro. Il a permis de se faire une idée des enjeux essentiels à prendre en considération pour réussir "le métro du 21^e siècle" et de contribuer aux objectifs de mobilité durable définis par la Région.

Le Comité de gestion a approuvé le projet de modernisation du service de transport à la demande pour personnes handicapées (service Minibus), prévu à l'article 51 du Contrat de gestion 2007-2011.

L'administrateur-directeur général a été chargé de soumettre ce projet aux autorités régionales.

Afin de renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité tant de la clientèle que du personnel, la STIB a pris différentes mesures :

- une présence humaine plus visible sur les points sensibles du réseau;
- une détection proactive des dégradations de l'environnement (population cible, vandalisme, luminosité, ...);
- une collaboration accrue avec la police et les communes;
- la création d'un service de sécurité avec des compétences élargies;
- une certification qualité CEN du service de Contrôle de Titres de Transport;
- une collaboration avec les acteurs des milieux socioculturels;
- une information "humanisée" complémentaire aux moyens technologiques développés par la STIB;
- le développement de synergies avec la Justice, notamment au niveau de la médiation pénale.

Ce renforcement illustre la volonté de la STIB d'offrir en permanence à ses clients un service de haute qualité, la sécurité des clients et du personnel en étant la condition préalable. Enfin, cette volonté s'inscrit dans un cadre de partenariat avec l'ensemble des acteurs socio-institutionnels de la Région de Bruxelles-Capitale.

Dans le cadre du plan de développement commercial, la cellule de gestion des commerces agissant sous le nom commercial "Metrostore Company (STIB-MIVB)" a proposé la rénovation de la galerie commerciale de la station Madou. Les organes de gestion ont décidé d'approuver le marché de rénovation de cette station de métro.

L'année 2010 sera une année particulièrement marquée par le développement de réflexions stratégiques, tant au niveau régional qu'au niveau de la STIB:

- association au processus de préparation du futur Plan Régional de Développement Durable (PRDD) ainsi qu'à l'élaboration des aspects transports publics du plan quinquennal des travaux publics de la ministre de tutelle;
- élaboration d'un schéma de financement durable du transport public à Bruxelles en rapport avec l'objectif de croissance;
- coordination et échange, entre la STIB et la Région, des principales études stratégiques menées dans le secteur de la mobilité;
- la poursuite volontariste, en collaboration avec la Région, de la politique visant à consolider voire améliorer la vitesse commerciale des véhicules de surface;
- organisation du 10^e Rendez-vous de Progrès, le 20 septembre, dans le cadre des 125 ans de l'UITP et de la présidence belge de l'Union Européenne, sur le thème "Mobilités urbaines, quelles voies vers 2030 ?"

Les principaux travaux qui seront réalisés sur le réseau seront:

- la rénovation et l'embellissement de la Petite Ceinture Ouest;
- l'extension du réseau de tramway au boulevard du Souverain (entre Herrmann-Debroux et l'avenue de Tervueren) et au boulevard Léopold III;
- l'amélioration de l'intermodalité entre le réseau de bus et le chemin de fer à hauteur de la gare de Bruxelles-Luxembourg.

Plusieurs permis d'urbanisme sont attendus pour 2010:

- le réaménagement de l'avenue des Cerisiers (mesures VICOM);
- la poursuite de l'extension de la ligne de tramway 94 sur le boulevard de la Woluwe, entre l'avenue de Tervueren et Roodebeek;
- le dépôt de tram du sud de Bruxelles sur le site dit "Marconi";
- l'intégration d'un futur terminus de tram en surface à la place Rogier (préfiguration du tram de Tour et Taxis);
- la déviation de l'axe Régence-Royale par la Gare centrale.

2010 sera une année importante concernant la livraison de nouveau matériel roulant tram et bus:

- le renouvellement de la flotte de bus continuera à un rythme accéléré par la livraison prévue d'environ 150 nouveaux bus Van Hool A330 diesel. Par ailleurs, les résultats des tests réalisés sur les nouvelles technologies de bus hybride diesel seront connus dans le courant de l'année et devraient aider à la décision concernant les futurs choix techniques en cette matière;
- l'extension des capacités offertes par le mode tram sera rendue possible par la livraison de 30 trams T3000 et de 16 trams T4000.

Au niveau de la structure interne, l'année 2010 sera marquée notamment par:

- l'évaluation du plan directeur de développement durable 2006-2010 de la STIB et lancement de la réflexion sur une nouvelle stratégie interne de développement durable, ancrée dans la culture de l'entreprise;
- la clarification du business model de la STIB;
- la création d'un département "Parcours clients", chargé de faciliter le parcours du client lors de son usage du réseau;
- la création d'un Comex et d'un hub "opérations", chargés de coordonner l'action des trois business units modales, en fonction du service à rendre aux clients;
- le déploiement de la nouvelle organisation de la BU Bus, axée autour d'unités plus petites et décentralisées.

La STIB assurera à partir de 2010 le leadership d'un nouveau projet co-financé par l'Union européenne (INTERREG IVB), intitulé "**Ticket to Kyoto**". Ce projet de 4 ans a pour but de planifier et de mettre en œuvre des mesures dynamiques pour réduire la consommation d'énergie dans les infrastructures de transports publics, à Paris, Manchester, Rotterdam, Bielefeld et Bruxelles.

Décharge

Nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat, ainsi qu'aux commissaires pour leur mission effectuée durant l'exercice écoulé.

Fait à Bruxelles, le 23 mars 2010.

L'Administrateur-directeur général,
Alain FLAUSCH

La Présidente du Conseil d'administration,
Adelheid BYTTEBIER



66 De Brouckère

www.mivb.be

9009

YVU-753

EXCEPTE
UITGEZONDERS

'09

Comptes Annuels

Chiffres exprimés en euros



Compte de fonctionnement

I. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

2009

2008

A. RECETTES	430.291.852,53	457.400.944,27
a) Trafic:		
- recettes directes	155.274.170,23	155.149.665,37
- dotation pour tarifs préférentiels	51.826.000,00	49.716.298,00
- Noctis	49.870,52	332.412,99
b) Recettes de publicité	2.512.136,37	2.441.242,10
c) Recettes de location	5.341.673,21	4.598.101,63
d) Autres recettes d'exploitation	17.109.908,98	12.001.347,77
Recettes exceptionnelles	1.429.025,87	92.650.685,70
e) Recettes de placements financiers	1.795.014,56	1.759.854,52
Intérêts Pickle Dole Lease	450.073,45	1.809.682,86
f) Intervention ORBEM dans le renforcement de la présence en stations	0,00	1.838.621,87
g) Dotation globale affectée au fonctionnement	190.991.609,34	132.750.367,70
Dotation frais administratifs liés aux tarifs préférentiels	0,00	0,00
Dotation de Bonus-Malus	3.512.370,00	2.352.663,76
Dotation complémentaire liée aux taxes régionales	0,00	0,00
B. DÉPENSES	430.291.852,53	457.400.944,27
a) Charges du personnel	338.077.105,68	327.180.587,20
b) Énergies:		
- énergie électrique	14.656.213,55	14.372.624,91
- combustibles	8.693.430,52	8.438.827,44
c) Matières consommées	11.771.998,28	11.347.036,35
d) Fournitures extérieures:		
- biens et services (hors leasing)	41.029.078,17	38.584.022,49
- leasing (informatique et automobiles)	3.906.849,61	3.216.109,02
e) Charges fiscales	3.066.917,83	2.825.431,57
f) Provisions fiscales	-257.161,04	530.707,02
Provisions légales prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	1.078.827,71	-505.639,96
Provisions pour heures à récupérer	603.260,80	-336.522,95
Provisions pour risques et charges	-1.074.432,50	1.666.463,09
g) Fonds d'assurance	4.446.759,54	4.417.111,11
h) Amortissements des petits biens d'investissements et réductions de valeur sur actifs non immobilisés	2.891.428,23	2.653.498,21
i) Frais financiers courants	311.675,82	290.856,69
Intérêts liés au fonds de pension Ethias	392.068,30	719.095,32
j) Charges exceptionnelles	645.283,01	39.201.836,98
k) Renforcement de la présence en stations	0,00	2.522.953,01
l) Noctis	52.549,02	275.946,77
C. RÉSULTAT (A - B)	0,00	0,00

Compte d'investissement

II. COMPTE D'INVESTISSEMENT		2009	2008
A. RECETTES		100.391.287,84	106.018.289,17
a)	Dotation couvrant les charges d'intérêts	6.727.119,12	9.964.987,35
b)	Utilisation du subside en capital au prorata des amortissements industriels effectués	78.162.307,56	80.648.350,08
c)	Amortissement des subsides en capital spécifiques reçus des pouvoirs publics	13.681.155,44	12.691.291,75
d)	Rentings	459.195,10	1.352.149,37
e)	Répartition du NPV benefit du Pickle Dole Lease, <i>prorata temporis</i>	1.361.510,62	1.361.510,62
f)	Solde de la répartition de la dotation globalisée affectée au fonds d'investissement après décision de l'assemblée générale	0,00	0,00
g)	Intérêts générés sur dotations spécifiques	0,00	0,00
h)	Reprise de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
B. DÉPENSES		99.031.567,88	104.665.474,22
a)	Charges d'intérêts	6.727.119,12	9.964.987,35
	- Intérêts totaux	7.570.293,82	10.808.162,37
	- Amortissement du loyer bus prépayé	-843.174,70	-843.175,02
	Intervention de l'État fédéral	0,00	0,00
b)	Charges du capital	92.304.448,76	82.021.886,87
	- Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles financées par la société et moins-values	77.319.133,16	79.805.175,06
	- Amortissement du loyer bus prépayé	843.174,40	843.175,02
	- Amortissement des immobilisations corporelles financées par des subsides spécifiques des pouvoirs publics (crédits d'engagement)	13.681.155,44	12.691.291,75
	- Rentings	459.195,10	1.352.149,37
	- Réductions de valeurs sur immobilisations et créances irrécouvrables	1.790,66	8.695,67
c)	Provision pour risque de sortie anticipée de l'opération de Pickle Dole Lease	0,00	0,00
d)	Alimentation des dotations spécifiques (intérêts générés)	0,00	0,00
e)	Alimentation du Back Service assurance groupe	0,00	0,00
C. RÉSULTAT (A - B)		1.359.719,96	1.352.814,95

Bilan au 31 décembre 2009 **o Actif**

ACTIFS IMMOBILISÉS	2009	2008
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00	0,00
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	390.199,05	561.724,58
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.290.083.233,86	1.153.274.518,90
A. Terrains et constructions	492.700.753,06	424.694.484,56
B. Installations, machines et outillages	106.259.379,99	80.137.875,83
C. Mobilier et matériel roulant	433.627.935,21	402.716.978,23
D. Location-financement et droits similaires	95.776.484,90	103.126.458,49
E. Autres immobilisations corporelles	52.214.618,01	19.694.065,96
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	109.504.062,69	122.904.655,83
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	95.279.238,34	104.936.272,05
A. Entreprises liées	73.664.492,68	73.664.492,68
B. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	815.287,05	815.287,05
C. Autres immobilisations financières		
1. Actions et parts	62.527,25	44.317,91
2. Créances et cautionnements en numéraire	20.736.931,36	30.412.174,41
ACTIFS CIRCULANTS		
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	2.779.969,17	2.854.369,00
B. Autres créances	2.779.969,17	2.854.369,00
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	22.618.322,13	19.104.901,15
A. Stocks		
1. Approvisionnements	16.201.100,28	16.441.342,78
2. En-cours de fabrication	6.417.221,85	2.663.558,37
B. Commandes en cours d'exécution	0,00	0,00
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	104.688.353,53	99.750.305,92
A. Créances commerciales	33.013.271,64	24.741.266,59
B. Autres créances	71.675.081,89	75.009.039,33
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00	0,00
B. Autres placements	0,00	0,00
IX. VALEURS DISPONIBLES	2.934.813,31	3.616.137,36
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	7.263.551,40	8.041.191,85
TOTAL DE L'ACTIF	1.526.037.680,79	1.392.139.420,81

Vérfié par le Collège des Commissaires le 8 mars 2010.

Bilan au 31 décembre 2009 o Passif

CAPITAUX PROPRES	2009	2008
I. CAPITAL	37.000.000,00	37.000.000,00
A. Capital souscrit	37.000.000,00	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	43.484.833,50	42.125.113,54
A. Réserve légale	3.700.000,00	3.700.000,00
D. Réserves disponibles:		
• Fonds d'investissement	39.409.642,44	38.049.922,48
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52	247.893,52
V. BÉNÉFICE REPORTÉ DE L'EXERCICE EN COURS	0,00	0,00
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	961.167.893,40	817.090.102,51
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		
VII. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	74.069.952,01	74.052.456,70
A. Prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	41.601.038,18	40.522.210,47
B. Charges fiscales	6.875.539,52	7.132.700,56
C. Risques et charges pour regroupement des ateliers et des services administratifs	2.996.000,00	5.805.000,00
D. Autres risques et charges		
• Pickle Dole Lease	0,00	0,00
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	10.002.373,42	10.335.373,08
• Provision heures à récupérer	7.505.189,30	6.901.928,50
• Provision pour uniformes	0,00	0,00
• Provision pour litiges en cours	3.591.511,59	2.273.254,09
• Provision pour litige social	1.498.300,00	1.081.990,00
DETTES		
VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	166.502.294,70	159.101.521,36
A. Dettes financières		
3. Dettes de location-financement et assimilés	0,00	0,00
4. Établissements de crédit	163.946.757,61	147.243.650,57
C. Acomptes reçus sur commande	0,00	0,00
D. Autres dettes	2.555.537,09	11.857.870,79
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	210.021.284,42	230.888.261,14
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	26.296.892,97	30.495.606,00
B. Dettes financières - Établissements de crédit	0,00	0,00
C. Dettes commerciales - Fournisseurs	92.642.515,89	105.954.867,54
D. Acomptes reçus	41.712,61	214.295,19
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	64.909.818,77	67.893.172,84
F. Autres dettes	26.130.344,18	26.330.319,57
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	33.791.422,76	31.881.965,56
TOTAL DU PASSIF	1.526.037.680,79	1.392.139.420,81

Arrêté par le Conseil d'administration en séance du 23 mars 2010

L'Administrateur-directeur général,
Alain FLAUSCHLa Présidente du Conseil d'administration,
Adelheid BYTTEBIER

Examen du bilan au 31 décembre 2009 o Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS

I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	0,00
Frais de restructuration	9.814.152,39
Amortissement	-9.814.152,39
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	390.199,05
Droits d'usage de logiciels appartenant à des tiers	1.242.406,57
Amortissement	-852.207,52
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.290.083.233,86
A. Terrains et constructions	492.700.753,06
• Terrains	22.811.863,83
• Constructions	187.631.305,48
- Bâtiments	304.067.138,66
- Amortissement	-116.435.833,18
• Réseaux des câbles, lignes, voies et sites propres bus	282.257.583,75
- Réseaux des câbles, lignes, voies et sites propres bus	494.588.977,64
- Amortissement	-212.331.393,89
B. Installations, machines et outillage	106.259.379,99
- Installations, machines et outillage	239.728.424,02
- Amortissement	-133.469.044,03
C. Mobilier, matériel roulant et pièces unbw	433.627.935,21
• Mobilier et matériel de bureau	557.441,19
- Mobilier et matériel de bureau	24.817.039,29
- Amortissement	-24.259.598,10
• Matériel roulant d'exploitation	433.070.494,02
- Rames de métro	290.862.608,12
- Amortissement	-106.836.987,63
- Tramways	358.162.972,30
- Amortissement	-172.362.425,67
- Autobus	119.727.604,63
- Amortissement	-72.236.916,34
- Autre matériel roulant	36.983.514,26
- Amortissement	-21.229.875,65
D. Location-financement et droits similaires	95.776.484,90
• Machines/outillage	0,00
- Machines/outillage	72.112,22
- Amortissement	-72.112,22
• Rames de métro	42.746.069,55
- Rames de métro	173.738.895,19
- Amortissement	-130.992.825,64
• Tramways	53.030.415,35
- Tramways	93.780.936,96
- Amortissement	-40.750.521,61
E. Autres immobilisations corporelles	52.214.618,01
• Bâtiments pris en location	32.557.770,04
- Bâtiments pris en location	33.692.024,55
- Amortissement	-1.134.254,51
• Commerces stations	100.373,84
- Commerces stations	126.788,01
- Amortissement	-26.414,17
• Terrains et bâtiments donnés en location	564.080,40
- Terrains donnés en location	457.666,42
- Bâtiments donnés en location	604.265,30
- Amortissement	-40.184,90
• Matériel roulant	0,00
- Matériel roulant	700.558,97
- Amortissement	-700.558,97
• Terrains cédés en emphytéose	7.712.904,88
- Terrains cédés en emphytéose	20.671.238,21
- Réduction de valeur	-12.958.333,33
• Bâtiments cédés en emphytéose	10.821.822,43
- Bâtiments cédés en emphytéose	37.915.874,17
- Amortissement	-27.094.051,74
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	109.504.062,69

Examen du bilan au 31 décembre 2009 o Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS (suite)

IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	95.279.238,34
A. Entreprise liée	73.664.492,68
a) MEDIA TRANSPORT BRUSSELS – Acquisition	247.992,68
b) CITEO – Acquisition	73.416.500,00
B. Entreprise avec laquelle il existe un lien de participation	815.287,05
a) TRANSURB CONSULT – Acquisition	495.787,05
TRANSURB CONSULT – Réduction de valeur	0,00
b) OPTIMOBIL – Acquisition	49.500,00
OPTIMOBIL – Réduction de valeur	0,00
c) TRANSAMO – Acquisition	270.000,00
TRANSAMO – Réduction de valeur	0,00
C. Autres immobilisations financières	62.527,25
BRUXELLES MIDI – Acquisition	74.368,06
BRUXELLES MIDI – Réduction de valeur	-31.840,81
PHILIPPINES – Acquisition	80.000,00
PHILIPPINES – Réduction de valeur	-60.000,00
Créances et cautionnements en numéraire	20.736.931,36

ACTIFS CIRCULANTS

V. CREANCES À PLUS D'UN AN	2.779.969,17
B. Autres créances	2.779.969,17
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	22.618.322,13
A. Stocks	22.618.322,13
1. Approvisionnements	16.201.100,28
2. Fabrications et travaux en cours	6.417.221,85
B. Commandes en cours d'exécution	0,00
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	104.688.353,53
A. Créances commerciales	33.013.271,64
• Clients	31.296.151,35
• Fournisseurs (débiteurs)	1.034.708,96
• Factures à établir	625.629,08
• Créances douteuses	56.782,25
B. Autres créances	71.675.081,89
• Personnel	510.433,73
• T.V.A. à récupérer	8.334.983,65
• Quote-part de l'État dans les intérêts sur emprunts	9.455,06
• Rémunérations du personnel détaché	-140.017,95
• Solde de la subvention d'exploitation à recevoir	49.858.832,76
• Intérêts pour tirages tardifs des dotations	0,00
• Dotations amortissement	0,00
• Divers	13.101.394,64
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00
IX. VALEURS DISPONIBLES	2.934.813,31
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	7.263.551,40
TOTAL DE L'ACTIF	1.526.037.680,79

Examen du bilan au 31 décembre 2009 o Passif

CAPITAUX PROPRES

I. CAPITAL	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	43.484.833,50
A. Réserve légale	3.700.000,00
D. Réserves disponibles	39 784 833,50
• Fonds d'investissement	39.409.642,44
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52
V. BÉNÉFICE REPORTÉ DE L'EXERCICE EN COURS	0,00
VI. SUBSIDES EN CAPITAL	961.167.893,40

PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

VII. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	74.069.952,01
A. Provision pour pensions et autres obligations similaires	41.601.038,18
B. Provision pour charges fiscales	6.875.539,52
• Prêcompte immobilier	6.875.539,52
• Taxes régionales	0,00
• Régularisation TVA	0,00
C. Provision constituée pour couvrir le coût probable des regroupements des ateliers et services administratifs	2.996.000,00
D. Autres risques et charges	22.597.374,31
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	10.002.373,42
• Provision pour litiges en cours	3.591.511,59
• Provision pour heures à récupérer	7.505.189,30
• Provisions pour uniformes	0,00
• Provision pour litige social	1.498.300,00

DETTES

VIII. DETTES À PLUS D'UN AN	166.502.294,70
A. Dettes financières	163.946.757,61
3. Dettes de location-financement et assimilés	0,00
4. Établissements de crédit : Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	163.946.757,61
C. Acomptes reçus sur commande	0,00
D. Autres dettes	2.555.537,09
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	210.021.284,42
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	26.296.892,97
• Dettes de location-financement mobilier	0,00
• Remboursements dont l'échéance se situe en 2010 sur les emprunts à long terme pris pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	26.296.892,97
B. Dettes financières – Établissements de crédit	0,00
C. Dettes commerciales	92.642.515,89
D. Acomptes reçus	41.712,61
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	64.909.818,77
F. Autres dettes	26.130.344,18
X. COMPTES DE RÉGULARISATION	33.791.422,76

TOTAL DU PASSIF	1.526.037.680,79
------------------------------	-------------------------

Examen du bilan au 31 décembre 2009

SITUATION DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2009

Année des emprunts	Montant des emprunts	Montant à rembourser au 31 décembre 2008	Remboursement au cours de l'année 2009	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2009	Remboursement au cours de l'année 2010	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2010	Montant à rembourser à partir du 01/01/2011 jusqu'au 31/12/2014 inclus	Montant à plus de 5 ans
1984	12.394.676,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.552.326,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1985	6.841.861,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6.792.282,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.146.782,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1986	1.536.939,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1987	7.064.965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.948.956,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1990	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1991	46.881.741,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5.275.056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1992	26.499.817,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	54.933.205,09	5.094.435,78	5.094.435,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1993	52.156.797,61	4.572.665,34	2.249.586,93	2.323.078,41	2.323.078,44	-0,03	-0,03	0,00
1994	34.754.672,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35.250.459,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52.156.797,61	13.612.588,80	4.298.714,49	9.313.874,31	4.533.263,57	4.780.610,74	4.780.610,74	0,00
1995	27.268.287,73	9.151.194,96	2.106.218,16	7.044.976,80	2.222.902,63	4.822.074,17	4.822.074,17	0,00
1996	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1997	49.578.704,95	24.541.458,93	3.470.509,35	21.070.949,58	3.718.402,87	17.352.546,71	17.352.546,71	0,00
1998	51.685.799,92	28.606.912,76	3.396.141,29	25.210.771,47	3.619.245,46	21.591.526,01	16.732.812,92	4.858.713,09
1999	83.589.696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	21.000.000,00	16.800.000,00	1.400.000,00	15.400.000,00	1.400.000,00	14.000.000,00	5.600.000,00	8.400.000,00
2006	58.320.000,00	45.360.000,00	6.480.000,00	38.880.000,00	6.480.000,00	32.400.000,00	25.920.000,00	6.480.000,00
2007	30.000.000,00	30.000.000,00	2.000.000,00	28.000.000,00	2.000.000,00	26.000.000,00	8.000.000,00	18.000.000,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	43.000.000,00	0,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00
Total	816.054.912,57	177.739.256,57	30.495.606,00	190.243.650,57	26.296.892,97	163.946.757,60	83.208.044,51	80.738.713,09

CAPACITÉS D'EMPRUNTS DISPONIBLES AVEC OCTROI DE LA GARANTIE RÉGIONALE

2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	918.430,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2006	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2007	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2010	35.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	35.918.430,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	851.973.343,20	177.739.256,57	30.495.606,00	190.243.650,57	26.296.892,97	163.946.757,60	83.208.044,51	80.738.713,09
--------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------

Résultats au 31 décembre 2009 o Charges

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2009	2008
II. COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	624.890.740,57	601.868.532,32
A. Approvisionnements et marchandises		
1. Achats et sous-traitances générales	28.212.722,84	28.980.199,29
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	- 1.072.806,54	542.429,63
B. Services et biens divers	93.427.520,31	83.854.168,29
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	405.772.663,50	392.433.552,02
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	87.714.952,10	88.605.413,21
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	3.288.952,73	1.904.521,03
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations -)	17.495,31	1.442.858,15
G. Autres charges d'exploitation	7.529.240,32	4.105.390,70
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0,00	0,00
RÉSULTATS FINANCIERS		
V. CHARGES FINANCIÈRES	8.052.336,56	9.742.380,53
A. Charges des dettes	7.188.807,48	9.542.661,99
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E (dotations +, reprises -)	21.352,93	8.647,90
C. Autres charges financières	842.176,15	191.070,64
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS		
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	1.089.555,90	43.783.422,26
A. Amortissement et réductions de valeur exceptionnels	442.482,23	43.757.533,26
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	1.790,66	8.695,67
Charges exceptionnelles	645.283,01	17.193,33
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles (dotations +, utilisations -)	0,00	0,00
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
X. IMPÔTS	116.405,91	78.744,31
TOTAL DES CHARGES	634.149.038,94	655.473.079,42
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
XI. BÉNÉFICE	1.359.719,96	1.352.814,95

Résultats au 31 décembre 2009 o Produits

RÉSULTATS D'EXPLOITATION		2009	2008
I. VENTES ET PRESTATION		531.731.234,36	454.423.683,69
A. Chiffre d'affaires: recettes du trafic		207.147.944,72	205.188.954,56
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)		3.753.663,48	1.310.963,37
C. Production immobilisée		18.581.117,71	19.584.496,00
D. 1. Autres produits d'exploitation		111.256.899,11	95.588.902,06
2. Intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans les frais de fonctionnement		190.991.609,34	132.750.367,70

RÉSULTATS FINANCIERS			
IV. PRODUITS FINANCIERS		102.434.191,21	109.932.345,31
A. Produits des immobilisations financières		250.266,67	125.216,67
B. Produits des actifs circulants		897.152,76	3.369.063,96
C. Autres produits financiers dont les subsides en intérêts et capital octroyés par la Région de Bruxelles-Capitale		101.286.771,78	106.438.064,68

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS			
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS		1.343.333,33	92.469.865,37
A. Reprises d'amortissements et réductions de valeur sur immobilisations corporelles		500.000,00	41.666,67
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		0,00	0,00
C. Reprises de la provision Pickle Dole Lease		0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés		0,00	92.067.419,75
E. Autres produits exceptionnels		843.333,33	360.778,95

TOTAL DES PRODUITS	635.508.758,90	656.825.894,37
---------------------------	-----------------------	-----------------------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS			
A. Résultat à affecter			
1. Bénéfice de l'exercice à affecter		1.359.719,96	1.352.814,95
D. Affectation aux capitaux propres / réserves disponibles			
1. Fonds d'investissement		1.359.719,96	1.352.814,95
F. Bénéfice à distribuer			
3. Autres allocataires			

Annexe

I. à III. ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Frais de restructuration	Concessions, brevets, licences, etc.	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	9.814.152,39	1.222.761,57	724.928.685,13	201.455.129,53
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)		19.645,00		
- Constitution				
- Cessions et désaffectations			-9.480.873,37	-1.402.153,17
- Transferts d'une rubrique à une autre			106.020.168,37	39.675.447,66
• Au terme de l'exercice	9.814.152,39	1.242.406,57	821.467.980,13	239.728.424,02
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	9.814.152,39	661.036,99	300.234.200,57	121.317.253,70
• Mutations de l'exercice				
- Actés				
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations			-5.985.125,14	-1.324.543,70
- Constitutions		191.170,53	34.518.151,64	13.476.334,03
- Reprises				
- Transferts d'une rubrique à une autre				
• Au terme de l'exercice	9.814.152,39	852.207,52	328.767.227,07	133.469.044,03
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	0,00	390.199,05	492.700.753,06	106.259.379,99

	Mobilier et matériel roulant	Location- financement et droits similaires (mobilier et matériel roulant)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	770.412.084,38	267.591.944,37	61.717.557,59	122.904.655,83
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	2.799.518,57			225.216.272,43
- Constitution				
- Cessions et désaffectations	-1.901.199,31		-1.227.056,54	
- Transferts d'une rubrique à une autre	59.243.334,96		33.677.914,58	-238.616.865,57
• Au terme de l'exercice	830.553.738,60	267.591.944,37	94.168.415,63	109.504.062,69
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	367.695.106,15	164.465.485,88	42.023.491,63	
• Mutations de l'exercice				
- Actés				
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-1.839.722,88		-1.227.056,54	
- Constitutions	31.070.420,12	7.349.973,59	1.657.362,53	
- Reprises			-500.000,00	
- Transferts d'une rubrique à une autre				
• Au terme de l'exercice	396.925.803,39	171.815.459,47	41.953.797,62	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	433.627.935,21	95.776.484,90	52.214.618,01	109.504.062,69

IV. ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (RUBRIQUE 28 DE L'ACTIF)

1. Participations, actions et parts : (rubrique 280/2/4)	74.542.306,98
Valeur d'acquisition	
• Montant au terme de l'exercice précédent	74.524.097,64
• Mutation de l'exercice :	
- Acquisitions	80.000,00
- Réduction de valeur sur participation (dotations)	-61.790,66
- Réduction de valeur sur participation (reprises)	0,00
- Transfert d'une rubrique à l'autre	
2. Créances (rubrique 288 Garanties)	20.736.931,36
• Montant au terme de l'exercice précédent	30.412.174,41
• Mutations de l'exercice	
- Augmentations	450.095,95
- Remboursements	-10.125.339,00

VI. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE, AUTRES PLACEMENTS (RUBRIQUE 51/53 DE L'ACTIF)

Comptes à termes détenus auprès des établissements de crédit	0,00
• Avec une durée de plus d'un mois	0,00
• Avec une durée d'un mois au plus	0,00

VIII. SITUATION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital est de 37 millions d'EURO pour 140.000 parts sociales	37.000.000,00
--	---------------

IX. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour sinistres à régler aux tiers (rubrique 166 du passif)	10.002.373,42
Provisions sociales, fiscales et pour autres risques et charges (rubriques 16)	64.067.578,59

X. ÉTAT DES DETTES

Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an	192.799.187,67
• Durée résiduelle d'un an au plus	26.296.892,97
- Établissements de crédit - dettes en compte emprunt	26.296.892,97
- Dettes de location-financement et assimilés	0,00
• Durée résiduelle de plus d'un an mais de cinq ans au plus	85.763.581,60
- Établissements de crédit	83.208.044,51
- Autres dettes	2.555.537,09
• Durée résiduelle de plus de cinq ans	80.738.713,10
- Établissements de crédit	80.738.713,10
- Autres dettes	0,00
- Dettes de location-financement et assimilés	0,00
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges	190.243.650,57
• Dettes à plus d'un an	163.946.757,60
- Établissements de crédit	163.946.757,60
• Dettes à un an au plus	26.296.892,97
- Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	26.296.892,97
Dettes fiscales, salariales et sociales	64.909.818,77
• Impôts (rubriques 450/3 du passif)	
- Dettes fiscales non échues	11.125.337,60
• Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)	
- Dettes envers l'Office national de Sécurité sociale et autres dettes salariales et sociales	53.784.481,17

XI. COMPTES DE RÉGULARISATION (RUBRIQUE 492/3/7 DU PASSIF)

Charges à payer	711,11
Intérêts courus non échus	3.708.115,25
Produits à reporter - Pickle Dole Lease	1.021.132,90
Factures établies par anticipation	19.632,55
Loyers encaissés anticipativement	251.764,39
Recettes du trafic encaissées d'avance	28.788.562,18
Écarts de conversion en US dollars	1.504,38

XII. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Effectif au 31 décembre 2009	6.810
- Ouvriers	4993
- Employés	1647
- Personnel de direction	170
Le total des charges de rémunérations s'élève à	405.772.663,50
Réduction des cotisations sociales imputées en autres produits d'exploitation	-18.637.748,25
Charges de rémunérations totales nettes	387.134.915,25
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée en dépenses d'exploitation	337.787.634,77
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux refacturée pour les agents détachés à l'Administration régionale	11.546.677,53
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur la dotation spécifique sécurité	24.540.008,83
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur la dotation spécifique escalators	991.539,31
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée en investissement	10.903.164,90
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée sur les travaux à charges des tiers	1.365.889,91
- quote-part des rémunérations et avantages sociaux imputée aux contrats de premier emploi	0,00

VENTILATION DES CHARGES ENTRE ACTIFS ET NON ACTIFS

• Charges relatives au personnel actif	357.064.997,23
Rémunérations payées pendant l'année	253.581.405,19
Charges sociales de caractère légal (sous déduction des réductions de cotisations sociales pour un montant de 18.637.748,25 €)	87.356.571,99
- les cotisations patronales à la sécurité sociale des travailleurs;	
- les charges des accidents du travail;	
- le salaire hebdomadaire et le salaire mensuel garantis;	
- le paiement des rémunérations correspondant aux congés pour événements familiaux et à l'accomplissement d'obligations civiles;"	
- les crédits d'heures pour l'enseignement de promotion sociale;	
- l'intervention de la société dans le prix d'abonnements S.N.C.B.;	
- les indemnités pour déplacements au service médical du travail;	
- les indemnités compensatoires de préavis;	
- les frais d'entretien des vêtements de travail.	
Le total des charges sociales de caractère légal représente 34,45% des rémunérations.	
Autres avantages conventionnels accordés au personnel	16.127.020,05
- masse d'habillement	846.881,07
- secours en cas de maladie	2.548.273,67
- tickets - restaurants	6.955.876,65
- assurance hospitalisation	2.624.378,04
- service social	1.901.969,24
- primes diverses	518.770,94
- allocation au fonds syndical	858.737,86
- allocation d'attente réduite à charge de l'O.N.Em.	-127.867,42
Ces avantages extra-légaux représentent 6,36% des rémunérations.	
• Charges relatives au personnel non actif (pensionné, prépensionné ou bénéficiant du système de départ anticipé)	30.069.918,02
Les charges relatives au personnel non actif couvrent:	
- la cotisation ONSS spéciale en matière de pension complémentaire (8,86%)	11.164,49
- l'indemnité complémentaire octroyée aux prépensionnés et travailleurs âgés mis au chômage	12.223.131,44
- l'allocation complémentaire aux agents pensionnés ainsi qu'aux veuves et orphelins	6.380.236,47
- les primes annuelles d'assurances groupe Assubel, Ethias	11.338.534,84
- les pensions pour maladie	116.850,78
L'ensemble des charges légales et extralégales pour les non-actifs se chiffre ainsi à 11,86% des rémunérations.	

Réductions de valeur actées afférentes	3.288.952,73
Aux stocks et commandes en cours	
- Dotations	1.313.049,04
- Reprises	
Aux créances commerciales	
- Dotations	19.333.143,03
- Reprises	-17.357.239,34
Provisions pour risques et charges	17.495,31
- Dotations	17.452.619,48
- Utilisations et reprises	-17.435.124,17
Autres charges d'exploitation	7.529.240,32
- Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	3.792.214,74
- Autres charges	3.737.025,58

XIII. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS FINANCIERS

Autres produits financiers	101.286.771,78
- Subsidés en capital	91.843.463,00
- Subsidés en intérêts	6.727.119,12
- Solde dotation globalisée	0,00
- Autres produits financiers	2.716.189,66
Réductions de valeurs sur actifs circulants	21.352,93
- Dotations	32.427,16
- Reprises	-11.074,23

XV. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts et précomptes dus ou versés	116.405,91
--	------------

XVI. AUTRES TAXES ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxe sur la valeur ajoutée portée en compte	
- à l'entreprise (déductible)	76.478.054,44
- par l'entreprise	47.902.681,43
Montants retenus à charge de tiers	
- précompte professionnel	56.358.959,18
- précompte mobilier	50.693,22

XVII. INDICATIONS RELATIVES AUX DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements au 31 décembre 2009	
- engagements d'acquisition	339.721.726,04
- engagement et recours liés aux produits dérivés	2.637.031,80
- cautions reçues de tiers	45.614.441,81
- cautionnements donnés pour notre compte	1.968.198,83
- vêtements de travail reçus en dépôt et pièces de rechange	512.865,21
- créanciers de loyers et redevances	8.989.743,69
- engagements de la région	37.143.459,50
La valeur des titres de transport remis en consignation au personnel et aux tiers vendeurs est de	3.402.912,00

Régime complémentaire de pension

Il s'agit d'une pension complémentaire octroyée à l'ensemble des membres du personnel pensionnés et à leurs ayants droit. Celle-ci résulte d'une convention collective et octroie à chaque agent pensionné en vie à l'âge de la retraite une rente viagère et au décès de l'agent une rente de survie aux ayants droit. Cette rente viagère ou de survie peut être convertie en capital.

Ce régime est géré dans le cadre d'une assurance groupe conclue auprès d'Ethias; celle-ci s'est substituée, sans octroi d'avantages nouveaux au fonds de pension interne anciennement en vigueur et qui était caractérisé par l'absence de réserves financières et la prise en charge sur l'exercice des coûts induits par les rentes octroyées.

Cette substitution concerne l'ensemble du personnel actuellement en activité ainsi que tout nouvel agent engagé. Le personnel pensionné avant novembre 1994 ou leurs ayants droit restent, comme la loi l'autorise, à charge du compte d'exploitation et de résultats de l'année.

L'assureur a confirmé que les avoirs financiers actuels d'origine patronale couvrant ces promesses de pensions complémentaires s'élèvent au 31/12/2009 à 133.542.567,64 EUR compte tenu des versements légaux requis, des prélèvements effectués et des intérêts générés.

Certains membres du personnel détachés à Bruxelles Mobilité - l'Administration de l'équipement et des déplacements (A.E.D.) ne bénéficient pas de l'allocation complémentaire citée ci-dessus mais d'une autre forme d'assurance groupe conclue avec Assubel ayant pour objet de garantir à chaque participant en vie à l'âge de la retraite un capital destiné à lui constituer une rente viagère et à son décès, s'il survient avant l'âge de la retraite, un capital à liquider aux ayants droit.

XIX. INDICATIONS RELATIVES AUX ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

Rémunérations directes à charge du compte de résultats

XX. RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.

Frais de restructuration

La société a la faculté de mettre en œuvre d'éventuelles mesures de restructuration. Conformément à la législation, les charges induites pourront être actées comme frais de restructuration lorsqu'il s'agit de charges engagées dans le cadre d'une modification substantielle de l'organisation de l'entreprise, nettement circonscrites et qui ont un impact favorable et durable sur l'efficacité de l'entreprise. La législation prévoit un amortissement en maximum 5 ans.

Immobilisations incorporelles

Le droit d'usage de logiciels repris sous cette rubrique est amorti à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat de financement représentant la reconstitution en capital de la valeur du logiciel.

Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition sous déduction des montants restant éventuellement à libérer et des moins-values certaines et durables. Ce poste comprend également la participation de la société dans le capital des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation ainsi qu'en créances et cautionnements en numéraire, les sommes déposées à titre de garanties et notamment une somme de 20.694.918,32 EUR auprès de l'ABN Amro Bank dans le cadre d'un financement alternatif réalisé. Cette garantie se réduira progressivement au fur et à mesure de l'extinction des montants à garantir. Les montants libérés seront affectés au financement de l'assurance groupe conformément à la décision de l'assemblée générale prise lors de l'approbation des comptes 1999.

Immobilisations corporelles

Tous les biens repris dans les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un inventaire détaillé. Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'apport, à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient, déduction faite des amortissements et réductions de valeur y afférents.

Les amortissements sont calculés selon la durée de vie et les pourcentages ci-après. Par transformations, il faut entendre aussi réparations et aménagements.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Durée de vie	% / an
Terrains et constructions		
- Terrains	illimitée	
Bâtiments		
- Acquisitions	40 ans	2,5
- Renouvellement	20 ans	5
- Transformations	10 ans	10
- Appointements	1 an	100
- Agences commerciales - acquisitions	20 ans	5
- Agences commerciales - transformations	10 ans	10
- Installations sur réseaux y compris sanisettes - acquisitions	20 ans	5
- Installations sur réseaux y compris sanisettes - transformations	10 ans	10
Réseaux (1)		
- Voies	25 ans	4
- Lignes	10 ans	10
- Câbles et sous-stations	20 ans	5
- Câbles et sous-stations- transformations	10 ans	10
- Signalisation	20 ans	5
- Site propre bus	10 ans	10
Installations, machines et outillages		
- Gros équipements	20 ans	5
- Machines et équipements	10 ans	10
- Equipement de gestion y compris billettique, perception - acquisition	10 ans	10
- Équipement de gestion y compris billettique, perception - transformation	5 ans	20
- Informatique industrielle - acquisition	10 ans	10
- Informatique industrielle - transformation	5 ans	20
- Outillage divers y compris les appareillages de mesure	5 ans	20

Articles stockés stratégiques et/ou réparables (UNBW) (2)		
- UNBW Métro et métro ZRP	17 ans	5,8
- UNBW Trams 7000/7800/7900	1 an	100
- UNBW Trams 2000 et trams ZRP	13 ans	7,7
- UNBW Bus standard / articulés / A500	1 an	100
- UNBW Bus A300 Diesel	3 ans	33,3
- UNBW Bus A300 Gaz	2 ans	50
- UNBW Bus Jonckheere	6 ans	16,6
- UNBW Bus ZRP	7 ans	14,2
- UNBW Midibus A308	7 ans	14,2
- UNBW Minibus	2 ans	50
- UNBW Maintenance infrastructures (voies, lignes et câbles, ...)	9 ans	11,1
Mobilier et matériel de bureau		
- Mobilier et matériel de bureau y compris les appareils de communication	5 ans	20
Métro		
- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie \geq 17 ans	17 ans	5,8
- Transformations d'une durée de vie $<$ 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
Tramways		
- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie \geq 17 ans	17 ans	5,8
- Transformations d'une durée de vie $<$ 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
Autobus		
- Acquisitions	13 ans	7,7
- Transformations d'une durée de vie \geq 6 ans	6 ans	16,6
- Transformations d'une durée de vie $<$ 6 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
Minibus handicapés		
- Acquisitions	8 ans	12,5
- Transformations d'une durée de vie \geq 4 ans	4 ans	25
- Transformations d'une durée de vie $<$ 4 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
Véhicules utilitaires ferrés		
- Acquisitions	35 ans	2,9
- Transformations d'une durée de vie \geq 17 ans	17 ans	5,8
- Transformations d'une durée de vie $<$ 17 ans	1 an	100
- Appointements et entretien	1 an	100
Véhicules utilitaires sur pneu		
- Acquisitions	10 ans	10
- Transformations d'une durée de vie \geq 5 ans	5 ans	20
- Transformations d'une durée de vie $<$ 5 ans	1 an	100
Automobiles	5 ans	20
Matériel ferré détenu en leasing	35 ans	2,9
Bâtiments pris en location		
- Transformations	20 ans	5
- Aménagements	10 ans	10

(1) Réseaux

L'ensemble de la gestion des réseaux voies, lignes aériennes, câbles et site bus fait l'objet d'une ventilation par unités d'œuvre simple, à savoir les mètres courants. A chacun de ces mètres, nous avons associé sa vétusté exprimée en années d'utilisation et donc d'amortissement industriel réalisé. Cette méthodologie assure le suivi précis de tout tronçon faisant l'objet d'un renouvellement et prend en compte les éventuelles réductions de valeurs et utilisations/reprises des subsides en capital associées auxdits biens.

(2) Articles stockés stratégiques et/ou réparables (UNBW)

Des articles sont considérés comme stratégiques lorsqu'ils sont acquis en même temps que les véhicules auxquels ils se rapportent, soit pour des questions de fabrications en séries spécifiques, de délais particulièrement longs de réapprovisionnement ou de coûts anormalement élevés, s'ils devaient être acquis ultérieurement.

Des articles sont considérés comme réparables lorsque ces articles, du fait de leur réparation en externe ou en interne, parcourent plusieurs cycles d'utilisation pendant leur durée de vie et auxquels sont associés un code de réparation atelier et un statut bloqué à la commande.

L'ensemble des articles détenus en stock a fait l'objet d'un examen technique afin de classer ceux-ci soit en pièces de consommation courante (HIBE) gérées en quantité et valeur en stock, soit comme articles UNBW gérés en quantité en stock mais avec valorisation non plus en stock mais dans les présentes immobilisations.

Les pièces UNBW ont alors été triées en différentes catégories selon le type de matériel auquel elles se rapportent et chacune de ces catégories de biens fait alors l'objet d'un amortissement en fonction de la moitié de la durée de vie restant à amortir des véhicules concernés les plus récents.

Stocks

Les pièces d'approvisionnement font l'objet d'un inventaire physique permanent et sont valorisées au prix moyen pondéré, compte tenu des prix d'acquisition ou des coûts de revient appliqués à chaque entrée.

Les en-cours de fabrication sont repris au coût de revient.
 Les articles sont classifiés techniquement en deux grandes catégories
 - les articles stratégiques et réparables UNBW
 - les articles de consommation normale HIBE

Tout en maintenant une gestion centralisée en SAP de tous les articles en quantités, qu'ils soient HIBE ou UNBW, seuls les articles de consommation (HIBE) restent valorisés en stock. La valeur des articles stratégiques et/ou réparables est, elle, transférée en immobilisations pour y faire l'objet d'un amortissement.
 Tous les articles font l'objet d'un examen des taux de rotation et de l'obsolescence. Cet examen donne lieu à des déclassements éventuels ou à des réductions de valeur.

Une réduction de valeur individualisée est appliquée sur tous les articles n'ayant plus eu de consommation, selon le tableau ci-dessous :

ARTICLES SANS CONSOMMATION	TAUX RÉD. DE VALEUR EN %
entre 2 et 3 ans	30
entre 3 et 4 ans	60
entre 4 et 5 ans	75
entre 5 et 6 ans	90
plus de 6 ans	100

En sus, tous les articles consommés font l'objet d'un calcul de rotation (exprimé sur une moyenne de deux ans) et génère individuellement une réduction de valeur, conformément au tableau repris ci-après :

TAUX DE ROTATION SAP MOYEN SUR 2 ANS	TAUX RÉD. DE VALEUR EN %
stock consommé en <3 ans	0
stock consommé entre 3 et 4 ans	4
stock consommé entre 4 et 5 ans	10
stock consommé entre 5 et 6 ans	14
stock consommé entre 6 et 7 ans	18
stock consommé entre 7 et 8 ans	30
stock consommé entre 8 et 9 ans	40
stock consommé entre 9 et 10 ans	50
stock consommé entre 10 et 20 ans	70
stock consommé sur plus de 20 ans	100

Il est à souligner toutefois que les articles sont maintenus dans le système SAP pour leur prix moyen pondéré normal avant réduction de valeur afin de permettre le calcul correct des prix de revient. La réduction de valeur étant globalisée et déduite du stock global.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles donnent lieu à des réductions de valeur en cas d'incertitude quant à leur réalisation.

Provision pour risques et charges

Cette provision de 2.996.000 EUR couvre le coût probable des déménagements liés aux regroupements des ateliers de la direction technique du Matériel roulant sur le site de Haren, ainsi que les frais de déménagements de l'AED vers le nouveau siège social.

Provision pour sinistres à régler aux tiers

Cette provision de 10.002.373,42 EUR est constituée par la société comme "propre assureur". Elle est valorisée, conformément à la législation en matière d'assurances et aux directives de la C.B.F.A., via une individualisation de l'ensemble des sinistres antérieurs à 2010 et pour lesquels des débours seraient à supporter raisonnablement par la société dans les années à venir. Cette estimation couvre aussi un forfait de 5 % des coûts pour la couverture des frais de gestion interne et externe.

Provisions fiscales

Une provision de 6.875.539,52 EUR est constituée pour couvrir entre autres le précompte immobilier.

Provision pour heures à récupérer et jours de garde

Une provision de 7.505.189,30 EUR a été constituée conformément à la législation pour couvrir la charge potentielle représentée par l'ensemble des heures prestées par le personnel de l'entreprise, des jours capitalisés et des jours de garde non payés. Ces heures sont normalement à récupérer par compensation sur le reste de leur carrière résiduelle.

Provision pour la couverture des charges de prépension, licenciement conventionnel et autres départs

Cette couverture des charges de prépensions, de licenciements conventionnels et autres départs s'élève à 41.601.038,18 EUR. Elle permet entre autres, compte tenu d'une actualisation à 3,80%, de couvrir les rentes mensuelles à payer entre l'âge de départ anticipé de tous les agents partis au 31/12/2009, selon les conventions et populations concernées, et l'âge de leur départ en pension légale à 65 ans, ainsi que les promesses de pensions individuelles et les indemnités de préavis éventuels.

Provision pour la couverture des litiges en cours

Cette provision s'élève à 1.498.300,00 EUR et concerne des litiges sociaux.

Subsides en capital

Ils concernent :

- les interventions financières directes de la Région dans les charges spécifiques de restructuration de la société, d'extension et de modernisation du réseau. Ces subsides sont réduits individuellement et progressivement par imputation au compte de résultats, au rythme de la prise en charge de l'amortissement de ces immobilisations subsidiées;
- les subsides reçus pour rembourser le capital des emprunts d'investissement pris par la société et ayant pour objet le financement du renouvellement et de la restructuration de son outil d'exploitation. Il a été convenu, dans un souci de clarté, de traiter ce subside, à partir de 1997, comme les autres subsides en capital et de ne plus le prendre en résultat immédiatement. Les subsides reçus de la Région sous forme de dotations directes d'investissement, octroyés dans le cadre des programmes annuels d'investissement, sont dès lors pris en résultat au rythme de l'amortissement industriel global de l'ensemble des immobilisations concernées.

Les autres postes de l'actif ou du passif figurent au bilan à leur valeur comptable ou à leur valeur nominale

XXbis. MODIFICATION DES RÈGLES D'ÉVALUATION ET DES TRAITEMENTS COMPTABLES

Néant

XXI. PUBLICATION DES EXTRAITS DES ACTES CONSTITUTIFS ET MODIFICATIFS DES STATUTS

Ordonnance du 22 novembre 1990 (Moniteur belge du 28 novembre 1990) relative à l'organisation des transports en commun dans la Région de Bruxelles-Capitale, modifiée par les ordonnances du 19 juillet 1996 (Moniteur belge du 28 août 1996) et du 19 avril 2007 (Moniteur belge du 2 mai 2007). Un arrêté de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale du 6 décembre 1990 (publié au Moniteur belge du 18 décembre 1990) approuve la création et les statuts de la Société des transports intercommunaux de Bruxelles constituée par acte passé le 3 décembre 1990.

Bilan social

I. ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

	Exercice temps plein	Exercice temps partiel	Exercice Total ou total équivalents temps plein	Exercice précédent Total ou total équivalents temps plein
1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs	5.408	1.280	6.413	6.212
Nombre effectif d'heures prestées	9.230.037	1.770.036	11.000.073	11.102.792
Frais de personnel	324.923.206,56	62.310.234,82	387.233.441,38	373.139.431,21
Montant des avantages accordés en sus du salaire			7.137.894,53	6.373.676,65

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
2. À la date de clôture de l'exercice			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	5.531	1.279	6.531,8
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée	5.411	1.278	6.411,3
- Contrat à durée déterminée	120	1	120,5
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini			
- Contrat de remplacement			
• Par sexe et niveau d'études			
- Hommes	5.140	1.118	6.022,6
- de niveau primaire	1.090	431	1.427,4
- de niveau secondaire	3.551	647	4.063,7
- de niveau supérieur non universitaire	269	31	294,0
- de niveau supérieur universitaire	230	9	237,5
- Femmes	391	161	509,2
- de niveau primaire	38	22	54,7
- de niveau secondaire	188	86	250,5
- de niveau supérieur non universitaire	83	44	114,6
- de niveau supérieur universitaire	82	9	89,4
• Par catégorie professionnel			
- Personnel de direction	159	11	168,0
- Employés	1.257	390	1.563,3
- Ouvriers	4.115	878	4.800,5
- Autres			

B. PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice		
Nombre moyen de personnes occupées	48,60	
Nombre effectif d'heures prestées	100.629,46	
Frais pour l'entreprise	2.654.487,27	

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
A. ENTRÉES			
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	642	2	642,7
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée			
- Contrat à durée déterminée			
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	522	1	522,2
- Contrat de remplacement	120	1	120,5
B. SORTIES			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	306	83	368,9
• Par type de contrat de travail			
- Contrat à durée indéterminée			
- Contrat à durée déterminée			
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	258	83	320,9
- Contrat de remplacement	48		48
• Par motif de fin de contrat			
- Pension	7	1	7,8
- Prépension	110	67	160,3
- Licenciement	60	2	61,6
- Autre motif	129	13	139,2
- Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants			

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	5.354	472
Nombre d'heures de formation suivies	231.778	20.445
Coût net pour l'entreprise	16.055.479,77	1.416.207,23
- dont coût brut directement lié aux formations	16.055.479,77	1.416.207,23
- dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs		
- dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)		
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés		
Nombre d'heures de formation suivies		
Coût net pour l'entreprise		
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés		
Nombre d'heures de formation suivies		
Coût net pour l'entreprise		

Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale des actionnaires de la STIB sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à **1.526.037.680,79€** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **1.359.719,96€**.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Fait à Bruxelles, le 31 mars 2010

SCPRL BUELENS, MATHAY, MATIS & ASSOCIATES
représentée par Eric MATHAY
Commissaire

Rapport du Collège des commissaires à l'Assemblée générale des associés

25 mai 2010

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la manière dont nous avons accompli notre mission de surveillance et de contrôle au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Nous avons examiné les différentes rubriques des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'administration et avons constaté leur concordance avec les livres sociaux.

L'existence des disponibilités en caisse et en banques est conforme aux documents comptables et aux extraits de comptes remis par les organismes dépositaires.

Pour l'accomplissement de notre mission, l'administration nous a donné tous les renseignements utiles et nécessaires.

Compte tenu des informations reprises également dans le rapport du commissaire-réviseur mentionné dans le présent rapport financier, nous vous proposons donc, Mesdames et Messieurs, d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'administration.

Bruxelles, le 08 mars 2010.

J.-C. MOUREAU

W. STOEFS





'09

Rapport financier consolidé

Rapports du Conseil d'administration, du Collège des commissaires
et du Commissaire-reviseur à l'Assemblée générale des associés



Rapport du Conseil d'administration et du Comité de gestion

Principe de consolidation

L'ordonnance du 19 avril 2007 – avec prise d'effet au 31 mars 2007 – portant des dispositions diverses en matière de service public de transport en commun urbain dans la Région de Bruxelles-Capitale prévoit la création de la société anonyme de droit public "Citeo" ayant principalement pour objet la gestion et le développement d'infrastructures nécessaires au service public de transport en commun urbain.

Le capital est détenu par la Société des transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB) à concurrence de toutes les actions moins une et par la Société régionale d'investissement de Bruxelles (SRIB) pour la part restante.

La STIB est tenue par les articles 109 et suivants du Code des sociétés à la publication de comptes consolidés.

Périmètre et méthodes de consolidation

La STIB, société consolidante, détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) dans les sociétés mentionnées ci-après :

Dénomination, adresse complète du siège et pour les entreprises de droit belge, le numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus directement		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles		
	nombre	%	Comptes annuels arrêtés au	Capitaux propres (en unités)	Résultat net
CITEO SA de droit public Rue des Colonies 62 1000 Bruxelles - Belgique 0889.267.195	293.666	99,99 %	31/12/2009	75.092.259	1.463.592
MEDIA TRANSPORT BRUSSELS SA Rue Royale 76 1000 Bruxelles - Belgique 0455.224.661	10.004	50,02 %	31/12/2008	759.903	161.967
TRANSURB TECHNIRAIL SA Rue Ravenstein 60, boîte 18 1000 Bruxelles - Belgique 0413.393.907	200	8,00 %	31/12/2008	8.230.849	859.680
OPTIMOBIL SA Rue Fossé aux Loups 28, boîte 1 1000 Bruxelles - Belgique 0479.561.664	495	49,50 %	31/12/2008	173.510	34.338
TRANSAMO SA Rue Maurice Mallet 9 92445 Issy Les Moulineaux France	200	10,00 %	31/12/2008	-17.438	75.570

Méthode de consolidation

Sociétés contrôlées

La STIB détient :

- 99,99 % des parts de capital de Citeo ;
De ce fait, elle contrôle cette société.
La méthode de consolidation retenue est donc l'intégration globale.
- 50,02 % des parts de capital dans Media Transport Brussels.
De ce fait, elle contrôle cette société.
Les activités de cette société sont différentes de celles de la STIB et le total des ventes et prestations s'élève à 1 % de celles de la STIB (ventes et prestations 2008 : 4.802.871 EUR).
Cette participation est valorisée à la valeur historique de l'apport.

Autres participations

Les autres participations sont valorisées au coût historique avec une réduction de valeur au cas où la part de la STIB dans les fonds propres descend en dessous du coût historique. Les comptes qui ont été utilisés pour ce calcul sont les derniers comptes disponibles à savoir ceux arrêtés au 31 décembre 2008.

Commentaires sur les comptes annuels

Les deux sociétés STIB et Citeo présentent leurs comptes annuels légaux conformément à la législation applicable aux sociétés commerciales. L'état financier présenté consolide de façon intégrale les comptes de la STIB et de Citeo. La période comptable couverte est de 12 mois pour les deux sociétés.

Les écritures de consolidation qui concernent le bilan ont pour objet d'éliminer, d'une part, la participation dans Citeo dans l'actif de la STIB et, d'autre part, les fonds propres de Citeo, avec reconnaissance d'un intérêt de tiers pour la partie des fonds propres tenue par l'autre actionnaire.

Comme l'apport de la branche d'activités "Direction des infrastructures" n'a pas eu lieu, Citeo n'a pas encore développé des activités propres et en conséquence, n'a pas encore de produits d'exploitation.

Ses comptes annuels consolidés font apparaître un bénéfice de 2.823.312,57 EUR dont la part de la STIB est de 2.823.307,59 EUR.

Autres informations

Concernant les détails des autres informations diverses requises par la loi (article 119, 1° à 5° du Code des sociétés), nous renvoyons aux informations mentionnées en application de l'article 96 du Code des sociétés, dans le rapport de gestion de la société consolidante STIB.

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation des comptes consolidés sont identiques à celles définies dans les commentaires des comptes 2009 de la STIB. Des écarts de consolidation positifs sont amortis en 5 années.

Fait à Bruxelles, le 23 mars 2010.

L'Administrateur-directeur général,
Alain FLAUSCH

La Présidente du Conseil d'administration,
Adelheid BYTTEBIER

Bilan consolidé au 31 décembre 2009 ◦ Actif

ACTIFS IMMOBILISÉS	2009	2008
I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	1.130.822,50	1.419.543,14
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	390.199,05	561.724,58
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00
IV. ECARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS	1.290.083.233,86	1.153.274.518,90
A. Terrains et constructions	492.700.753,06	424.694.484,56
B. Installations, machines et outillages	106.259.379,99	80.137.875,83
C. Mobilier et matériel roulant	433.627.935,21	402.716.978,23
D. Location-financement et droits similaires	95.776.484,90	103.126.458,49
E. Autres immobilisations corporelles	52.214.618,01	19.694.065,96
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	109.504.062,69	122.904.655,83
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	90.741.609,16	102.436.294,40
A. Entreprises liées	247.992,68	247.992,68
C. Autres immobilisations financières		
1. Actions et parts	877.814,30	859.604,96
2. Créances et cautionnements en numéraire	89.615.802,18	101.328.696,76
ACTIFS CIRCULANTS		
VI. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	2.779.969,17	2.854.369,00
B. Autres créances	2.779.969,17	2.854.369,00
VII. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	22.618.322,13	19.104.901,15
A. Stocks		
1. Approvisionnements	16.201.100,28	16.441.342,78
2. En-cours de fabrication	6.417.221,85	2.663.558,37
B. Commandes en cours d'exécution	0,00	0,00
VIII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	105.003.919,37	98.279.565,87
A. Créances commerciales	33.013.271,64	23.058.976,58
B. Autres créances	71.990.647,73	75.220.589,29
IX. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00	0,00
B. Autres placements	0,00	0,00
X. VALEURS DISPONIBLES	2.965.162,10	3.692.930,27
XI. COMPTES DE RÉGULARISATION	7.400.202,68	8.214.597,32
TOTAL DE L'ACTIF	1.523.113.440,02	1.389.838.444,63

Bilan consolidé au 31 décembre 2009 o Passif

CAPITAUX PROPRES	2009	2008
I. CAPITAL	37.000.000,00	37.000.000,00
A. Capital souscrit	37.000.000,00	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	45.160.340,28	42.337.032,69
A. Réserve légale	5.375.506,78	3.911.919,15
D. Réserves disponibles:		
• Fonds d'investissement	39.409.642,44	38.049.922,48
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52	247.893,52
V. ECARTS DE CONSOLIDATION NEGATIFS	0,00	0,00
VI. ECARTS DE CONVERSION	0,00	0,00
VII. SUBSIDES EN CAPITAL	961.167.893,40	817.090.102,51
INTERETS DE TIERS		
VIII. INTÉRÊTS DE TIERS	252,45	247,47
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		
IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	74.069.952,01	74.052.456,70
A. Prépensions, licenciements conventionnels et autres départs	41.601.038,18	40.522.210,47
B. Charges fiscales	6.875.539,52	7.132.700,56
C. Risques et charges pour regroupement des ateliers et des services administratifs	2.996.000,00	5.805.000,00
D. Autres risques et charges		
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	10.002.373,42	10.335.373,08
• Provision pour litiges en cours	3.591.511,59	2.273.254,09
• Provision heures à récupérer	7.505.189,30	6.901.928,50
• Provision pour uniformes	0,00	0,00
• Provision pour litige social	1.498.300,00	1.081.990,00
DETTES		
X. DETTES À PLUS D'UN AN	166.502.294,70	159.101.521,36
A. Dettes financières		
3. Dettes de location-financement et assimilés	0,00	0,00
4. Établissements de crédit	163.946.757,61	147.243.650,57
C. Acomptes reçus sur commande	0,00	0,00
D. Autres dettes	2.555.537,09	11.857.870,79
XII. DETTES À UN AN AU PLUS	205.421.284,42	228.375.118,34
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	26.296.892,97	30.495.606,00
B. Dettes financières - Établissements de crédit	0,00	0,00
C. Dettes commerciales - Fournisseurs	92.642.515,89	105.821.758,36
D. Acomptes reçus	41.712,61	214.295,19
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	64.909.818,77	67.913.139,22
F. Autres dettes	21.530.344,18	23.930.319,57
XIII. COMPTES DE RÉGULARISATION	33.791.422,76	31.881.965,56
TOTAL DU PASSIF	1.523.113.440,02	1.389.838.444,63

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2009 o Actif**ACTIFS IMMOBILISÉS**

I. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	1.130.822,50
Frais de restructuration	11.257.755,58
Amortissement	-10.126.933,08
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	390.199,05
Droits d'usage de logiciels appartenant à des tiers	1.242.406,57
Amortissement	-852.207,52
III. ÉCARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS	0,00
IV. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.290.083.233,86
A. Terrains et constructions	492.700.753,06
B. Installations, machines et outillage	106.259.379,99
C. Mobilier, matériel roulant et pièces UNBW	433.627.935,21
D. Location-financement et droits similaires	95.776.484,90
E. Autres immobilisations corporelles	52.214.618,01
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	109.504.062,69
V. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	90.741.609,16
A. Entreprise liée	247.992,68
C. Autres immobilisations financières	877.814,30
Créances et cautionnements en numéraire	89.615.802,18

ACTIFS CIRCULANTS

VI. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	2.779.969,17
B. Autres créances	2.779.969,17
VII. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	22.618.322,13
A. Stocks	22.618.322,13
1. Approvisionnements	16.201.100,28
2. Fabrications et travaux en cours	6.417.221,85
B. Commandes en cours d'exécution	0,00
VIII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	105.003.919,37
A. Créances commerciales	33.013.271,64
• Clients	31.296.151,35
• Fournisseurs (débiteurs)	1.034.708,96
• Factures à établir	625.629,08
• Créances douteuses	56.782,25
B. Autres créances	71.990.647,73
• Personnel	510.433,73
• T.V.A. à récupérer	8.334.983,65
• Rémunérations du personnel détaché	-140.017,95
• Solde de la subvention d'exploitation à recevoir	49.858.832,76
• Divers	13.101.394,64
IX. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	0,00
X. VALEURS DISPONIBLES	2.965.162,10
XI. COMPTES DE RÉGULARISATION	7.400.202,68

TOTAL DE L'ACTIF	1.523.113.440,02
-------------------------------	-------------------------

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2009 **o Passif****CAPITAUX PROPRES**

I. CAPITAL	37.000.000,00
IV. RÉSERVES	45.160.340,28
A. Réserve légale	5.375.506,78
D. Réserves disponibles	39.784.833,50
• Fonds d'investissement	39.409.642,44
• Fonds d'intérêts et de créances douteuses	127.297,54
• Autres réserves disponibles	247.893,52
V. ÉCARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS	0,00
VI. ÉCARTS DE CONVERSION	0,00
VII. SUBSIDES EN CAPITAL	961.167.893,40

INTÉRÊTS DE TIERS

VIII. INTÉRÊTS DE TIERS	252,45
--------------------------------------	---------------

PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

IX. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	74.069.952,01
A. Provision pour pensions et autres obligations similaires	41.601.038,18
B. Provision pour charges fiscales	6.875.539,52
• Prémontant immobilier	6.875.539,52
• Taxes régionales	0,00
• Régularisation TVA	0,00
C. Provision constituée pour couvrir le coût probable des regroupements des ateliers et services administratifs	2.996.000,00
D. Autres risques et charges	22.597.374,31
• Provision pour sinistres à régler aux tiers	10.002.373,42
• Provision pour litiges en cours	3.591.511,59
• Provision pour heures à récupérer	7.505.189,30
• Provisions pour uniformes	0,00
• Provision pour litige social	1.498.300,00

DETTES

X. DETTES À PLUS D'UN AN	166.502.294,70
A. Dettes financières	163.946.757,61
3. Dettes de location-financement et assimilés	0,00
4. Établissements de crédit : Emprunts à long terme pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	163.946.757,61
C. Acomptes reçus sur commande	0,00
D. Autres dettes	2.555.537,09
XI. DETTES À UN AN AU PLUS	205.421.284,42
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	26.296.892,97
• Dettes de location-financement mobilier	0,00
• Remboursements dont l'échéance se situe en 2010 sur les emprunts à long terme pris pour le renouvellement du matériel et des installations (voir tableau ci-après)	26.296.892,97
B. Dettes financières – Établissements de crédit	0,00
C. Dettes commerciales	92.642.515,89
D. Acomptes reçus	41.712,61
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	64.909.818,77
F. Autres dettes	21.530.344,18
XII. COMPTES DE RÉGULARISATION	33.791.422,76

TOTAL DU PASSIF	1.523.113.440,02
------------------------------	-------------------------

Résultats au 31 décembre 2009 ◦ Charges

RÉSULTATS D'EXPLOITATION		2009	2008
II.	COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	625.185.968,51	601.897.947,29
A.	Approvisionnements et marchandises		
1.	Achats et sous-traitances générales	28.212.722,84	28.980.199,29
2.	Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	- 1.072.806,54	542.429,63
B.	Services et biens divers	93.433.938,61	83.859.434,21
C.	Rémunérations, charges sociales et pensions	405.772.663,50	392.433.552,02
D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	88.003.672,74	88.629.473,26
E.	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	3.288.952,73	1.904.521,03
F.	Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations -)	17.495,31	1.442.858,15
G.	Autres charges d'exploitation	7.529.329,32	4.105.390,70
H.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0,00	0,00
I.	Amortissements sur écarts de consolidation positifs	0,00	0,00
RÉSULTATS FINANCIERS			
V.	CHARGES FINANCIÈRES	8.027.957,33	9.609.296,36
A.	Charges des dettes	7.164.395,18	9.409.552,81
B.	Amortissements sur écarts de consolidation positifs	0,00	0,00
C.	Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E (dotations +, reprises -)	21.352,93	8.647,90
D.	Autres charges financières	842.209,22	191.095,65
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS			
VIII.	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1.089.555,90	43.783.422,26
A.	Amortissement et réductions de valeur exceptionnels	442.482,23	43.757.533,26
B.	Réductions de valeur sur immobilisations financières	1.790,66	8.695,67
D.	Provisions pour risques et charges exceptionnelles (dotations +, utilisations -)	0,00	0,00
F.	Autres charges exceptionnelles	645.283,01	17.193,33
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT			
X.	IMPÔTS	116.405,91	78.744,31
TOTAL DES CHARGES		634.419.887,65	655.369.410,22

Résultats au 31 décembre 2009 o Produits

RÉSULTATS D'EXPLOITATION		2009	2008
I. VENTES ET PRESTATION		531.731.234,36	454.423.683,69
A. Chiffre d'affaires: recettes du trafic		207.147.944,72	205.188.954,56
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)		3.753.663,48	1.310.963,37
C. Production immobilisée		18.581.117,71	19.584.496,00
D. 1. Autres produits d'exploitation		111.256.899,11	95.588.902,06
2. Intervention de la Région de Bruxelles-Capitale dans les frais de fonctionnement		190.991.609,34	132.750.367,70

RÉSULTATS FINANCIERS			
IV. PRODUITS FINANCIERS		104.168.632,53	110.068.563,46
A. Produits des immobilisations financières		1.979.576,14	(7.892,51)
B. Produits des actifs circulants		902.284,61	337.382,87
C. Autres produits financiers		101.286.771,78	109.739.073,10

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS			
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS		1.343.333,33	92.469.865,37
A. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		500.000,00	41.666,67
C. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		0,00	0,00
E. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés		0,00	92.067.419,75
F. Autres produits exceptionnels		843.333,33	377.778,95

TOTAL DES PRODUITS	637.243.200,22	656.967.795,52
---------------------------	-----------------------	-----------------------

BÉNÉFICE CONSOLIDÉ			
XII. BÉNÉFICE CONSOLIDÉ		2.823.312,57	1.598.385,30
A. Part de tiers		-4,98	-0,84
C. Part du groupe		2.823.307,59	1.598.384,46

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS			
Résultat à affecter			
1. Bénéfice de l'exercice à affecter		2.823.307,59	1.598.384,46
Affectation aux capitaux propres			
A. Réserve Légale		1.463.587,63	245.569,51
D. Réserves disponibles			
1. Fonds d'investissement		1.359.719,96	1.352.814,95
3. Autres réserves disponibles			

Examen du bilan consolidé au 31 décembre 2009

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2009

Année des emprunts	Montant des emprunts	Montant à rembourser au 31 décembre 2008	Remboursement au cours de l'année 2009	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2009	Remboursement au cours de l'année 2010	Montant à rembourser au-delà du 31 déc. 2010	Montant à rembourser à partir du 01/01/2011 jusqu'au 31/12/2014 inclus	Montant à plus de 5 ans
1984	12.394.676,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.552.326,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1985	6.841.861,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6.792.282,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	12.146.782,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1986	1.536.939,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1987	7.064.965,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	8.948.956,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1990	52.156.797,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1991	46.881.741,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	5.275.056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1992	26.499.817,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	54.933.205,09	5.094.435,78	5.094.435,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1993	52.156.797,61	4.572.665,34	2.249.586,93	2.323.078,41	2.323.078,44	-0,03	-0,03	0,00
1994	34.754.672,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35.250.459,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	52.156.797,61	13.612.588,80	4.298.714,49	9.313.874,31	4.533.263,57	4.780.610,74	4.780.610,74	0,00
1995	27.268.287,73	9.151.194,96	2.106.218,16	7.044.976,80	2.222.902,63	4.822.074,17	4.822.074,17	0,00
1996	27.268.287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1997	49.578.704,95	24.541.458,93	3.470.509,35	21.070.949,58	3.718.402,87	17.352.546,71	17.352.546,71	0,00
1998	51.685.799,92	28.606.912,76	3.396.141,29	25.210.771,47	3.619.245,46	21.591.526,01	16.732.812,92	4.858.713,09
1999	83.589.696,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	21.000.000,00	16.800.000,00	1.400.000,00	15.400.000,00	1.400.000,00	14.000.000,00	5.600.000,00	8.400.000,00
2006	58.320.000,00	45.360.000,00	6.480.000,00	38.880.000,00	6.480.000,00	32.400.000,00	25.920.000,00	6.480.000,00
2007	30.000.000,00	30.000.000,00	2.000.000,00	28.000.000,00	2.000.000,00	26.000.000,00	8.000.000,00	18.000.000,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	43.000.000,00	0,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00	0,00	43.000.000,00
Total	816.054.912,57	177.739.256,57	30.495.606,00	190.243.650,57	26.296.892,97	163.946.757,60	83.208.044,51	80.738.713,09

CAPACITÉS D'EMPRUNTS DISPONIBLES AVEC OCTROI DE LA GARANTIE RÉGIONALE

2000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2002	918.430,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2003	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2005	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2006	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2007	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2008	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2010	35.000.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	35.918.430,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	851.973.343,20	177.739.256,57	30.495.606,00	190.243.650,57	26.296.892,97	163.946.757,60	83.208.044,51	80.738.713,09
--------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------

Annexe

I. à III. ÉTATS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Frais d'établissement	Frais de restructuration	Concessions, brevets, licences, etc.	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages
Valeur d'acquisition					
• Au terme de l'exercice précédent	1.443.603,19	9.814.152,39	1.222.761,57	724.928.685,13	201.455.129,53
• Mutation de l'exercice					
- Acquisitions (y compris production immobilisée)			19.645,00		
- Constitution					
- Cessions et désaffectations				-9.480.873,37	-1.402.153,17
- Transferts d'une rubrique à une autre				106.020.168,37	39.675.447,66
• Au terme de l'exercice	1.443.603,19	9.814.152,39	1.242.406,57	821.467.980,13	239.728.424,02
Amortissements et réductions de valeur					
• Au terme de l'exercice précédent	24.060,05	9.814.152,39	661.036,99	300.234.200,57	121.317.253,70
• Mutations de l'exercice					
- Actés					
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations				-5.985.125,14	-1.324.543,70
- Constitutions	288.720,64		191.170,53	34.518.151,64	13.476.334,03
- Reprises					
- Transferts d'une rubrique à une autre					
• Au terme de l'exercice	312.780,69	9.814.152,39	852.207,52	328.767.227,07	133.469.044,03
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1.130.822,50	0,00	390.199,05	492.700.753,06	106.259.379,99

	Mobilier et matériel roulant	Location- financement et droits similaires (mobilier et matériel roulant)	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés
Valeur d'acquisition				
• Au terme de l'exercice précédent	770.412.084,38	267.591.944,37	61.717.557,59	122.904.655,83
• Mutation de l'exercice				
- Acquisitions (y compris production immobilisée)	2.799.518,57			225.216.272,43
- Constitution				
- Cessions et désaffectations	-1.901.199,31		-1.227.056,54	
- Transferts d'une rubrique à une autre	59.243.334,96		33.677.914,58	-238.616.865,57
• Au terme de l'exercice	830.553.738,60	267.591.944,37	94.168.415,63	109.504.062,69
Amortissements et réductions de valeur				
• Au terme de l'exercice précédent	367.695.106,15	164.465.485,88	42.023.491,63	
• Mutations de l'exercice				
- Actés				
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-1.839.722,88		-1.227.056,54	
- Constitutions	31.070.420,12	7.349.973,59	1.657.362,53	
- Reprises			-500.000,00	
- Transferts d'une rubrique à une autre				
• Au terme de l'exercice	396.925.803,39	171.815.459,47	41.953.797,62	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	433.627.935,21	95.776.484,90	52.214.618,01	109.504.062,69

Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale des actionnaires de la STIB sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à **1.523.113.000 €** et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de **2.823.000 €**.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Fait à Bruxelles, le 31 mars 2010

SCPRL BUELENS, MATHAY, MATIS & ASSOCIATES

représentée par

Eric MATHAY, Commissaire

Bougeons mieux!

www.stib.be



Chiffres Clés

6.478 collaborateurs (ETP)

290,6 millions de voyages

38,6 millions de kilomètres parcourus

4 lignes de métro

19 lignes de tramway

50 lignes d'autobus

17 lignes de nuit

89,8% de véhicules propres

19,5% d'électricité verte

97,6% de services certifiés "Qualité de service"

62% de sites certifiés "Entreprise Ecodynamique"



Contact center: 070 23 2000
Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles
Rue Royale, 76 - 1000 Bruxelles
www.stib.be

